

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 33

MONTRÉAL, LE LUNDI 17 FÉVRIER 1997

88¢ + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Les certitudes d'un ministre

La Commission d'enquête sur la Somalie reprend ses travaux demain et doit de nouveau entendre des hauts gradés qui n'hésitent plus à la défier ouvertement. Il est vrai que les militaires n'ont rien à craindre, puisque au plus haut niveau de l'État on affiche le plus souverain mépris envers la commission.

À plusieurs reprises, la semaine dernière, le ministre de la Défense nationale, Doug Young, s'en est pris au juge Gilles Létourneau, aux députés et aux journalistes qui ne cessent de le harceler depuis qu'il a décidé, il y a un mois, d'imposer à la commission de mettre fin à ses travaux le 31 mars prochain. A coup de discours en Chambre, de points de presse et de déclarations improvisées, le ministre a asséné ses certitudes sur l'affaire somalienne, le travail de la commission et les responsabilités des incidents dramatiques en Somalie en 1993.

Les hostilités ont commencé mercredi, lorsque le juge Létourneau et ses deux collègues ont tenu une conférence de presse pour contrer les allégations pour le moins tendancieuses de M. Young selon lesquelles la commission avait amplement le temps d'entendre la version de plusieurs personnalités politiques et militaires — comme l'ancien ministre de la Défense Kim Campbell — sur l'affaire de Somalie. Le juge a rappelé au ministre qu'il ne restait que 12 jours d'auditions et que la commission devait suivre une certaine logique dans ses travaux, qu'elle ne pouvait sauter des étapes et qu'elle devait respecter les obligations de la Loi sur les commissions d'enquêtes concernant certains témoins. Pour ce faire, il lui faut du temps. Au passage, le juge a égratigné le gouvernement en l'accusant d'empêcher la commission de faire toute la lumière sur «les activités de camouflage aux échelons supérieurs» et d'en établir les responsabilités. Le lendemain, furieux, le ministre a répliqué que «personne au Canada ne croyait qu'on avait tenté ou qu'on tentait de camoufler quelque chose dans cette histoire». Il a accusé la commission de faire traîner l'enquête en longueur et, pour appuyer ses dires, il a cité, de façon tronquée, une lettre du juge Létourneau, où le magistrat lui indiquait que le scénario idéal des travaux l'amènerait à conclure ses audiences seulement en mai 1998. Il n'en fallait pas plus pour que le juge s'échauffe et réplique. Dans un communiqué brusque et laconique, le juge a expliqué qu'il avait proposé trois scénarios dans cette lettre et que les commissaires estimaient être en mesure de faire de l'excellent travail si on prolongeait leur mandat jusqu'à la fin de l'année.

A bien lire la lettre de la commission, force est de constater que le ministre a induit la Chambre en erreur. Ou du moins, il a tenté de camoufler la vérité aux députés. Mais qui, au gouvernement, le lui reprochera? Après tout, son patron, le premier ministre Jean Chrétien, n'a-t-il pas été accusé par le *Globe and Mail* d'avoir fait la même chose sur la question de la TPS.

Vendredi, le ministre n'en avait pas terminé avec la commission d'enquête. Lors d'un échange acerbe avec les députés réformistes puis avec les journalistes, M. Young a réutilisé son argument favori pour justifier sa décision de mettre un terme aux travaux de la commission. Il a déclaré que les Canadiens «savent» qui a appuyé sur la gâchette lors des deux incidents qui ont provoqué la mort de Somaliens en 1993. Selon lui, il s'agit là de meurtres. De meurtres, se sont exclamés députés et journalistes. Après vérification des faits, le ministre est retourné en Chambre pour s'excuser d'avoir lié les incidents du 4 et du 16 mars 1993. Dans le premier cas, a-t-il dit, un Somalien est mort, dans le deuxième un autre a été assassiné.

Les explications péremptoires et contradictoires du ministre dans l'affaire somalienne montrent bien l'utilité des travaux de la commission. Si toute la lumière a été faite sur le meurtre du 16 mars, M. Young est bien le seul au Canada à savoir qui a appuyé sur la gâchette lors de l'incident du 4 mars. Malgré le témoignage explosif d'un médecin militaire qui a affirmé qu'après avoir été abattu le jeune Somalien a été achevé, aucun militaire n'a été inquiété dans cette affaire. Aucune instance judiciaire n'a entendu le médecin en question et la commission d'enquête ne dispose plus de temps pour le faire. Le mystère reste entier.

M. Young est aussi le seul Canadien à avoir trouvé tous les responsables dans le scandale somalien.

provoqué la mort de Somaliens en 1993. Selon lui, il s'agit là de meurtres. De meurtres, se sont exclamés députés et journalistes. Après vérification des faits, le ministre est retourné en Chambre pour s'excuser d'avoir lié les incidents du 4 et du 16 mars 1993. Dans le premier cas, a-t-il dit, un Somalien est mort, dans le deuxième un autre a été assassiné.

Les explications péremptoires et contradictoires du ministre dans l'affaire somalienne montrent bien l'utilité des travaux de la commission. Si toute la lumière a été faite sur le meurtre du 16 mars, M. Young est bien le seul au Canada à savoir qui a appuyé sur la gâchette lors de l'incident du 4 mars. Malgré le témoignage explosif d'un médecin militaire qui a affirmé qu'après avoir été abattu le jeune Somalien a été achevé, aucun militaire n'a été inquiété dans cette affaire. Aucune instance judiciaire n'a entendu le médecin en question et la commission d'enquête ne dispose plus de temps pour le faire. Le mystère reste entier.

M. Young est aussi le seul Canadien à avoir trouvé tous les responsables dans le scandale somalien. Selon lui, ce sont les petits soldats et eux seuls qui sont coupables. Il ne dit pas un mot sur l'attitude des autorités politiques et militaires de l'époque qui sont accusées par plusieurs d'avoir tenté d'étouffer l'affaire ou d'intimider des témoins gênants. Pourtant, la commission a été expressément créée par le gouvernement libéral, faut-il le rappeler, pour faire la lumière sur ces allégations. À voir avec quelle assurance le ministre commentait le scandale somalien la semaine dernière, il pourrait peut-être nous donner son opinion sur cet aspect du mandat que la commission ne pourra jamais remplir.

L'ENTREVUE

Fernando Arrabal, créateur apatride, page B 1



LES ACTUALITÉS

Les maternelles seront à temps plein, dit Marois, page A 5



LE MONDE

Le ton monte entre les deux Corées, page A 6

Des objectifs politiques pour les arts

Le ministère des Affaires étrangères va subventionner les artistes qui font la promotion de «l'unité nationale»

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Ce sont des objectifs politiques et non plus artistiques qui guident maintenant le soutien accordé par le ministère des Affaires étrangères du Canada aux artistes canadiens en tournée à l'étranger.

Les demandes de subvention seront dorénavant évaluées sur la base de leur capacité à «promouvoir le respect de la souveraineté canadienne et de l'unité nationale» et à «présenter le Canada comme un pays bilingue composé de

cultures diverses». Le ministère va aussi accorder ses faveurs aux artistes et aux compagnies qui pourront «représenter l'identité, la diversité et l'excellence du Canada, tout en assurant l'équilibre régional et en offrant aux peuples autochtones et aux jeunes canadiens des occasions de contribuer à la promotion du Canada à l'étranger».

Avant ces modifications, l'aide gouvernementale était distribuée «au mérite», en fonction de la qualité artistique des projets.

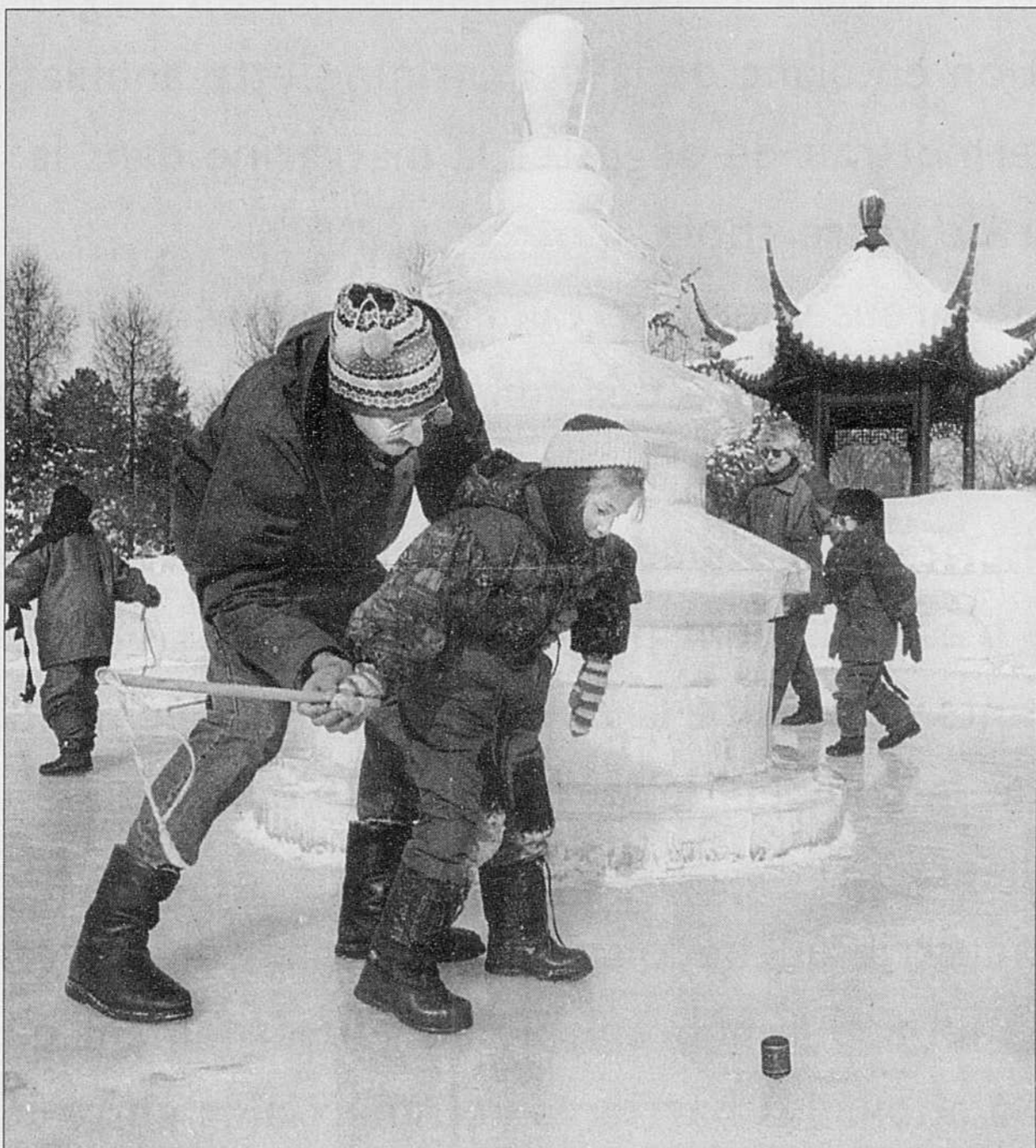
Le nouveau cadre on ne peut plus politique — avec un triple volet nationaliste, régionaliste et multiculturel —, est

défini par les «lignes directrices pour la promotion de la culture canadienne à l'étranger», rendues publiques par le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, le 7 février dernier. Le programme de soutien des artistes canadiens, doté d'un budget annuel de 4,6 millions, est administré par la Direction générale des Relations culturelles internationales (RCI) du ministère.

Aucun des six nouveaux grands objectifs du programme refondu ne réfère directement à la valeur intrinsèque

VOIR PAGE A 10: ARTS

Hockey chinois?



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ALORS que le rideau tombe sur la Fête des neiges, les plaisirs de l'hiver continuent d'amuser les émules de la toupie sur glace au jardin chinois du Jardin botanique, orné de magnifiques sculptures sur glace. Hockey chinois? Pas du tout. Appelé le Bing Hou, ce jeu consiste à faire tourbillonner une jolie toupie à l'aide d'un bâtonnet muni d'une cordelette. Au jeu!

LES ACTUALITÉS

Landry réclame plusieurs milliards d'Ottawa



Lire notre reportage, page A 3

Commissions scolaires linguistiques

Dion nie avoir recommandé de nouvelles garanties pour les anglophones

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Tenu en partie responsable des dernières demandes d'Alliance Québec en matière de droits scolaires, le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion se défend d'avoir recommandé l'adoption de nouvelles garanties constitutionnelles pour la minorité anglophone du Québec.

Le 23 janvier dernier, M. Dion a déclaré à la *Gazette* qu'il serait surprenant qu'un consensus émerge au Québec «sans qu'on reconnaisse le droit des anglophones au contrôle de leurs commissions scolaires», un droit pourtant implicitement reconnu dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Cette déclaration a précédé d'une dizaine de jours la rencontre où le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard, a remis au ministre Dion une proposition pour modifier l'article 93 de la Constitution afin de permettre le remplacement du système scolaire confessionnel



Stéphane Dion

VOIR PAGE A 10: DION

Huit minutes à un train d'enfer

Huit minutes: telle est la durée de *La Salla*, désopilant court métrage d'animation signé Richard Condie et produit par l'ONF, seule œuvre canadienne en nomination aux Oscars. Huit minutes ayant réclamé trois années de travail à l'animateur et l'apprentissage d'un nouvel outil: l'ordinateur.

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Un personnage animé du plus haut burlesque chante un opéra italien. Vous ne le connaissez pas, car les déliantes arias que le héros interprète ont été composées par le Canadien Patrick Godfrey un peu à la façon Verdi. Les paroles entonnées (sous-titrées) tiennent des propos aussi loufoques qu'«il y a un moment je possédais tout, maintenant j'ai une vache sur le nez». Effectivement, une tête coupée vient de se faire tirer une vache par son propre corps armé d'un canon. Rien ne va plus. L'animé s'est découvert une âme. La pinte de lait roule sous la table, les chiffres pendouillant sur l'horloge, la vache s'est évadée du tableau champêtre. Des objets de tentation sortent des murs. Les choses réclament leur autonomie et s'entrebousculent sur un air d'opéra.

Oscars et seul représentant canadien sur l'autel des statuettes. Quinzième œuvre de l'auteur, *La Salla* est une sorte de petit opéra comique racontant en musique et sur fond d'innies métamorphoses le délire des choses qui refusent de demeurer à la place qu'on leur a attribuée. L'animation dure huit minutes à un train d'enfer. Et elle a pris trois ans à mettre au monde. Peut-être Richard Condie connaîtra-t-il une minute de gloire aux Oscars le 24 mars prochain. Le temps, c'est relatif.

Le court métrage d'animation La Salla est le seul représentant canadien sur l'autel des Oscars

En attendant, vous verrez sans doute *La Salla* en salle, car le circuit Famous Players programme, dès le 21 février, le court métrage sur plus de 50 écrans du pays, en première partie de *Secrets and Lies*, *Shine* et *Marvin's Room*.

L'auteur, joint à Winnipeg, explique qu'habituellement, il dessine ses personnages avec une patience infinie. Cette fois, histoire de tester les nouvelles technologies, il a fait le bond du côté de l'ordinateur, après que Softimage lui eut créé

VOIR PAGE A 10: ONF

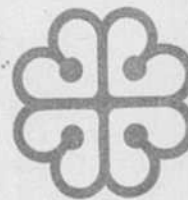
Montréal aurait dépassé de 50 millions son budget d'immobilisations

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le Vérificateur de la Ville de Montréal enquête sur un possible dépassement du budget d'immobilisations pour l'année 1996 et pour lequel le conseil municipal aurait été tenu dans l'ignorance.

C'est à la demande de l'opposition officielle à l'hôtel de ville que le Vérificateur Guy Lefebvre a décidé d'analyser le dossier. Selon l'opposition officielle, un dépassement en 1996 du Programme triennal d'immobilisations (PTI) pourrait avoir des répercussions sur les projets de 1997. «Nous apprenons maintenant que l'Administration cherche actuellement à réduire de 50 millions le Programme triennal d'immobilisations, entre autres, dans le but d'absorber le coût des projets déjà soumis», peut-on lire dans la lettre adressée à M. Lefebvre. «C'est suffisamment important et sérieux pour enquêter», a confirmé Guy Lefebvre, qui a d'abord été alerté par des articles publiés en novembre dernier par *Le Devoir* relatant cette situation.

Le Devoir révélait qu'au moins à une occasion, soit le 16 septembre dernier, les conseillers municipaux ont voté une somme de 638 100 \$ pour la réfection de la piste cyclable Notre-Dame Est. Les notes explicatives annexées à l'ordre du jour de cette assemblée ne contenaient aucune



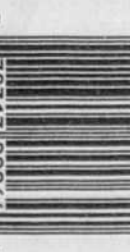
VOIR PAGE A 10: BUDGET

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé. Québec Ciel variable. Ennuagement tard en après-midi. Max: -12 Min: -15. Max: -10 Min: -12. Détails, page B 5

INDEX

Agenda B 9 Idées A 9
Annonces B 7 Le monde A 6
Avis publics B 5 Les sports B 7
Culture B 10 Mots croisés B 5
Économie B 2 Planète B 6
Éditorial A 8 Religions B 8
Entrevue B 1 Télévision B 9



Pour la liberté de choix

Le gouvernement québécois a récemment déposé une demande d'annulation de la réglementation exigeant la coloration en blanc de la margarine. Cette annulation vous permettrait de déguster la margarine dans la couleur de votre choix.

Malheureusement, certaines personnes veulent vous retirer ce choix. Il y a des gens qui soutiennent que si la margarine présente la même couleur que le beurre, les consommateurs risquent de confondre les deux produits.

Ce n'est vraiment pas réaliste. Les gens sont assez intelligents pour faire la différence. Une réglementation régissant la couleur de la margarine n'existe nulle part ailleurs.

L'industrie québécoise des fabricants de margarine accorde un appui inébranlable au gouvernement qui s'est engagé à abolir les barrières commerciales entre les provinces et à vous donner le droit de choisir la couleur de votre margarine. L'annulation de la réglementation sur la coloration ne montre pas que du respect envers les droits des consommateurs québécois, mais également du respect envers leur intelligence.

Un message de **Thomas J. Lipton**, fabricant de
Monarch, Fleischmann et becel ;
des **Aliments Ault limitée**, fabricants de Lactantia ; et de
Margarine Thibault inc., fabricant de Thibault, de Nuvel et de Noblesse.

• LES ACTUALITÉS •

Exercice 1997-98, «l'année la plus difficile»

Landry demande à Martin de l'«aider»

Le ministre d'État de l'Économie et des Finances réclame plusieurs milliards en transferts et pour l'harmonisation de la TPS

La prochaine année financière s'annonce très difficile pour l'État québécois. Le ministre de l'Économie et des Finances Bernard Landry demande à Paul Martin d'«aider» le gouvernement du Québec dans son effort budgétaire en puisant à même la «marge de manœuvre» fédérale.

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

À deux jours du prochain budget fédéral, le ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, demande à Paul Martin d'«aider» le Québec «à traverser le rapide du Cheval blanc», c'est-à-dire l'exercice 1997-1998, «l'année la plus difficile» pour les finances publiques québécoises, en lui versant des milliards de dollars de plus à divers titres.

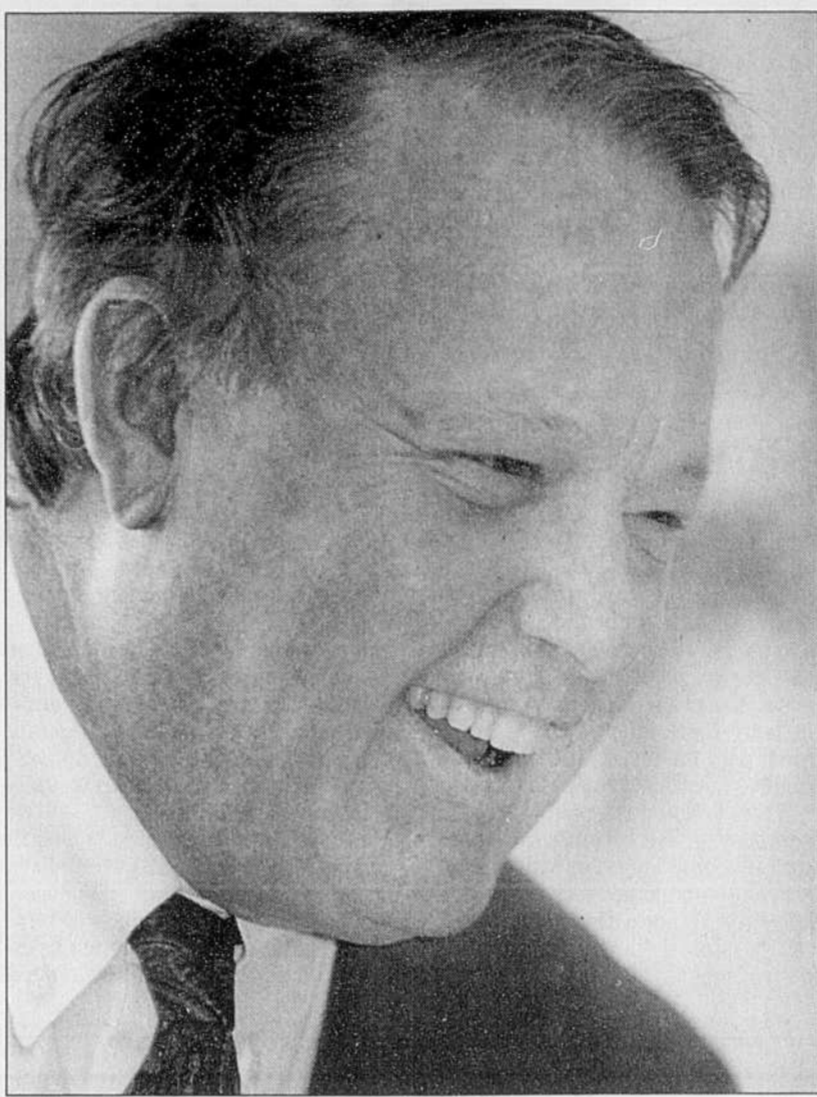
Au cours d'une conférence presse tenue hier à Montréal, M. Landry a demandé au ministre des Finances Paul Martin d'alléger les réductions des transferts fédéraux au Québec. Il a rappelé qu'Ottawa a diminué de 25 % les transferts aux provinces depuis quatre ans et que les compressions fédérales cumulées au Québec depuis les années 80 s'élèvent à 3,2 milliards cette année. «Sans cela, nous aurions un déficit zéro cette année plutôt qu'en 1999», a-t-il signalé.

Or le ministre des Finances Paul Martin dispose de la «marge de manœuvre» nécessaire, soutient M. Landry, puisque le déficit du gouvernement fédéral sera moins élevé que prévu — 20 milliards au lieu des 24 milliards prévus pour 1996-1997, selon les analystes. En outre, le fédéral s'est réservé 2,5 milliards en 1996-1997 et trois milliards en 1997-1998 dans un «fonds conjoncturel» en cas de récession alors qu'aucune récession n'est en vue, a souligné le ministre.

«Il ne faudrait pas qu'il [Paul Martin] s'arroge des mérites démesurés pour ce qu'il a fait. C'est nous qui l'avons fait», a dit M. Landry. Si à ce «pelletage» du gouvernement fédéral dans la cour du Québec, le gouvernement québécois a répondu par un pelletage dans la cour des municipalités, il a été de bien moindre ampleur, soutient-il. «Nous n'avons pas utilisé une pelle comme Paul Martin mais une cuillère à café», a-t-il illustré en mettant en parallèle les 3,2 milliards de compressions fédérales annuelles au Québec et la facture de 75 millions que Québec a transmise aux municipalités.

Quant à l'état des finances publiques québécoises, M. Landry a indiqué que le gouvernement respectera ses objectifs financiers: le déficit ne dépassera pas 3,2 milliards pour l'année en cours. «Cette année est cruciale et nous atteignons notre objectif. L'année qui s'en vient sera très difficile («dramatic») et les deux années suivantes, ce ne sera que de la maintenance», a-t-il dit.

En plus de demander à Paul Martin de mettre la pédale douce sur la réduction des transferts au Québec, M. Landry est revenu à la charge dans le dossier de l'harmonisation de la taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services (TPS). Trois provinces de l'Atlantique recevront du fédéral un milliard en trois ans pour harmoniser leurs taxes de vente tandis que le Québec, qui a harmonisé sa taxe de vente en 1992,



Bernard Landry: «Traverser le rapide du Cheval blanc.»

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

n'a rien reçu en dépit des centaines de millions que cette harmonisation a coûté au Trésor québécois, a rappelé M. Landry. Un traitement équitable

pour le Québec représenterait une somme d'environ 1,9 milliard, selon le ministère de l'Économie et des Finances.

«Pendant ce temps, le Nouveau-Brunswick, de façon arrogante et peu loyale, essaie d'attirer nos entreprises en leur faisant miroiter des taxes plus basses», a déploré M. Landry, qui dit bénéficier, sur cette question, de l'appui de l'Ontario, de l'Alberta et, depuis la semaine dernière, de la Colombie-Britannique. Le ministre québécois a eu des discussions à ce sujet avec son homologue fédéral. «Je n'ai eu que des réponses vagues et peu consistantes. J'ai eu l'impression qu'il me disait: «Cause toujours, mon lapin.»

Politique familiale

Le ministre souhaite par ailleurs que le budget Martin permette à Québec de mettre en œuvre sa politique familiale. Les déductions fiscales pour les frais de garde doivent être éliminées en échange d'un abaissement général de ces frais et la création d'une «caisse d'assurance-parentale» pour bonifier les congés parentaux liés aux naissances. L'abolition de ces déductions fiscales ainsi d'autres éléments de la réforme représentent pour le fédéral une économie d'environ 300 millions, une somme que Québec veut récupérer d'Ottawa. Les discussions avec le gouvernement fédéral, auxquelles participent les ministres Marois, Brassard et Harel, sont bien avancées, a-t-il laissé entendre.

Autre dossier important aux yeux de M. Landry: les faibles dépenses fédérales en matière de recherche-développement au Québec. Environ 17 % des dépenses de recherche-développement du fédéral reviennent au Québec alors que son poids démographique est de 25 %.

«Des étrangers ont investi 2,5 milliards l'an dernier au Québec, essentiellement en recherche-développement», a dit M. Landry. Le Québec et Montréal

en particulier sont bien positionnés dans les industries de l'avenir et la recherche-développement, a-t-il soutenu. «C'est déjà une domination de Montréal. Si le fédéral imitait les étrangers, ça deviendrait une suprématie.»

Enfin, Bernard Landry a demandé à Paul Martin de renoncer à son projet de commission des valeurs mobilières pan-canadienne créée «au détriment de la place financière qu'est Montréal». «Le monde de la finance du Québec se joint à nous pour demander au gouvernement fédéral de respecter la constitution de 1867», a dit le ministre.

Québec a déjà annoncé qu'il défendra sa compétence exclusive et maintiendra la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ).

A un mois et quelques jours du prochain budget de M. Landry — il entend le présenter tout de suite après le dépôt des crédits, soit avant la fin mars —, d'après négociations s'annoncent entre le gouvernement Bouchard et les centrales syndicales. Un échec de ces négociations conduirait à l'adoption d'une loi spéciale prévoyant une baisse de salaires de 5 % à 6 % pour les employés de l'État, compensée en majeure partie par un congé de cotisations à leurs régimes de retraite, révélait Le Devoir dans son édition de samedi. Aujourd'hui, dans la foulée du Sommet économique de septembre dernier, certains membres du cabinet, dont M. Landry, rencontreront les «partenaires» du gouvernement, les représentants des centrales syndicales et du patronat, pour discuter de la situation. Bernard Landry affichait son optimisme: «Si on compare l'atmosphère de nos discussions avec les syndicats avec l'Ontario et l'Alberta, je crois que nous sommes sur la bonne voie.»

Le hockey est bon premier au palmarès des blessures chez les enfants

C'est l'attitude, plus que le sport, qui est risquée

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

De tous les sports d'hiver, c'est au hockey, malgré une panoplie d'équipements spécialisés, que survient le plus grand nombre de blessures chez les enfants.

L'année dernière, dans 15 hôpitaux du Canada, on a traité quelque 2530 enfants pour des traumatismes en tout genre reliés à la pratique du hockey, dont 348 seulement à Sainte-Justine et à l'Hôpital pour enfants de Montréal.

Loïn derrière le hockey, le patin et le ski alpin se disputent la deuxième place au palmarès des accidents, avec 897 traumatismes associés au ski et 910 au patinage.

Selon Sylvianne Manseau, infirmière en prévention au programme de traumatologie à Sainte-Justine, c'est souvent la façon dont est pratiquée une activité, plus que le sport lui-même, qui est source d'accidents. «Au hockey, il y a en moyenne deux traumatismes par partie. C'est souvent lié au comportement des joueurs. Il faut renforcer auprès des jeunes l'idée

qu'on joue pour jouer. Le hockey est d'abord perçu comme un sport compétitif où l'on encourage l'agressivité», explique l'infirmière.

Malgré des équipements sophistiqués, qui donnent aux jeunes l'impression d'être invincibles, on rapporte beaucoup de blessures à la colonne vertébrale durant les parties de hockey sur glace.

Les arrivées des jeunes à l'urgence fluctuent d'ailleurs au rythme des nouveaux sports à la mode. Et celui de la planche à neige, comme ce fut le cas pour le patin à roues alignées ces dernières années, n'échappe pas à la règle. Favorite des ado, la planche à neige est d'ailleurs en train de se tailler une place de choix au chapitre des hospitalisations, en dépit du petit nombre de ses adeptes.

«Avec la planche à neige, les blessures importantes surviennent surtout chez les débutants. C'est un sport très spectaculaire et les jeunes de 15 à 20 ans s'imaginent pouvoir tout faire du premier coup. Mais ça nécessite beaucoup de technique», affirme Mme Manseau.

Contrairement au ski alpin, où les

blessures les plus fréquentes surviennent surtout aux membres inférieurs, en planche à neige, ce sont les chevilles, les bras et la colonne qui subissent le plus de contrecoups. Ce type de blessures nécessite souvent une longue hospitalisation, précise l'infirmière.

Chez les petits enfants, les blessures se produisent surtout lors de la glissade, souvent dans des lieux non appropriés. Avant quatre ans, la plupart des traumatismes sont causés à la tête, parce que les enfants n'ont pas encore le réflexe de se protéger avec les bras, ni la motricité pour mieux contrôler leurs traîneaux. Une simple luge en plastique, dotée de trois petits skis, peut atteindre une vitesse de 32 kilomètres à l'heure.

L'idée n'est pas de décourager la pratique de certains sports en faveur d'autres activités, affirme Sylvianne Manseau. Mais simplement de rappeler aux jeunes l'importance de bien s'équiper, de pratiquer un sport aux bons endroits et dans de bonnes conditions, et de porter un casque à coque dure.

Meurtre de Sheikh Mujibur Rahman

Mandat d'arrêt contre deux Canadiens

Toronto (PC) — La police du Bangladesh a porté des accusations et lancé des mandats d'arrêt contre deux Canadiens, dont un Montréalais, pour le meurtre, en 1975, du premier président et premier ministre de l'histoire de ce pays, rapporte le réseau CTV.

Dans une dépêche diffusée hier, CTV a affirmé que Najmul Ansar et Kismat Hashim vivent au Canada.

Hashim vit à Montréal et travaille pour une importante firme d'électronique, tandis qu'Ansar est comptable à Ottawa auprès d'une société de la Couronne qui n'a pas été nommée.

Les deux anciens officiers subalternes ont été inculpés il y a un mois au Bangladesh, en même temps que 18 autres officiers et politiciens, pour le meurtre de Sheikh Mujibur Rahman. Tous deux nient ces accusations.

Ansar et Hashim sont arrivés au Canada après le putsch militaire, il y a 22 ans, ont obtenu leur citoyenneté et disent qu'ils ne rentreront pas volontairement au Bangladesh pour faire face aux accusations. Le Canada n'a pas de traité d'extradition avec le Bangladesh, aussi les deux hommes ne pourront-ils être déportés. Mais selon CTV,

qui citait des sources diplomatiques, des pressions intenses s'exerceraient sur Ottawa pour qu'il signe un traité en vue de forcer le retour d'Ansar et Hashim. Le ministère des Affaires étrangères a refusé de commenter cette affaire. Sheikh Mujibur Rahman et 15 membres de sa famille avaient été assassinés chez eux, à Dacca, au moment du coup d'État militaire du 15 août 1975. L'une de ses filles, Sheikh Hasina, qui vivait en Allemagne, a eu la vie sauve. Elle est devenue l'an dernier premier ministre du Bangladesh et s'est engagée à traduire les meurtriers de son père en justice.

Elle a déclaré au réseau CTV qu'elle ne pouvait faire de commentaires parce que l'affaire est devant les tribunaux.

En entrevue à CTV, les deux ex-membres du régiment de blindés Bengal Lancers ont nié être impliqués dans les meurtres de Rahman et de sa famille. Mais Hashim a admis avoir été impliqué dans le putsch en tant que commandant. Il avait reçu l'ordre de prendre le contrôle de l'aéroport de Dacca, la capitale du Bangladesh. «Si j'avais desobéi, j'aurais pu être traîné en cour martiale», a-t-il dit.

Fusion des municipalités

Nouveau cap

Québec (PC) — Le gouvernement Bouchard change de cap dans le dossier de la fusion des municipalités, et prolonge de deux ans le délai offert pour présenter leur projet de regroupement, selon Radio-Canada.

L'été dernier, le gouvernement québécois avait donné sept mois aux centaines de petites municipalités pour présenter un tel projet.

Mais selon la Société d'État, une prolongation de deux ans sera annoncée sous peu et les municipalités auront donc jusqu'au premier janvier 1999 pour mettre en œuvre leur projet de fusion.

De plus, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, a expliqué que les municipalités qui favoriseront leur regroupement pourront bénéficier de nouveaux incitatifs pendant huit ans.

L'Union des municipalités régionales de comtés (UMRCQ) s'était opposée au regroupement de 416 petites municipalités, tel que proposé par le gouvernement Bouchard.

Campagne électorale fédérale

Le défi des libéraux au Québec sera de cibler le vote francophone

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Au Québec, la campagne électorale fédérale qui s'annonce probablement pour juin sera difficile mais selon la maison de sondage CROP, elle n'offrira peu de surprises. Et n'en déplaît les libéraux, elle portera en grande partie sur l'épineux dossier de l'unité canadienne.

Chez les libéraux, le ministre du Travail Alfonso Gagliano, l'organisateur en chef au Québec, mise sur une «majorité» des 75 sièges, soit 38. Tout un défi pour un parti qui n'avait récolté que 19 sièges aux élections de 1993. Par contre, le redécoupage de la carte électorale pourrait les avantager dans quelques circonscriptions notamment dans la région de Montréal.

«Il y a des circonscriptions où on a gagné par division du vote, mais pour se rendre à dix, ça va être du sport», a ironisé Michel Daviault, président démissionnaire du comité électoral du Bloc.

Les communautés ethnique et anglophone lui étant acquises, le défi pour les libéraux sera de cibler le vote francophone. L'objectif, reconnaît M. Gagliano, sera de «faire sortir le vote» le jour du scrutin pour que leurs appuis se traduisent en sièges.

Selon le responsable des sondages politiques à CROP, Claude Gauthier, même sans chef, le Bloc est solidement ancré au Québec chez une bonne partie des francophones. Au mieux, les libéraux pourraient décrocher une poignée de sièges de plus qu'en 1993, croit-il.

«Je ne vois pas comment le Parti libéral pourrait faire une grande remontée au Québec», a-t-il souligné au cours d'un entretien. Cela dit, si le Bloc l'emporte, ce sera un peu «par défaut», ajoute-t-il, car les Québécois considèrent que malgré tout, les bloquistes sont les mieux placés pour défendre les

intérêts du Québec à Ottawa. «On vise 60 circonscriptions où l'on pourrait faire entre 45-55 % du vote, a repris M. Daviault. Si on se rend à 52-53 % du vote, on fait 57, 58 circonscriptions.» En décembre, un sondage de CROP donnait 45 % de l'appui populaire au Bloc, 33 % aux libéraux et 14 % aux conservateurs (en remontée de 5 % depuis le début de 1996). En 1993, ces chiffres étaient respectivement de 49 %, de 33 % et de 14 %.

Fiers de leur bilan économique, les libéraux feront campagne sur le redressement des finances publiques, la protection de l'assurance-maladie, la lutte contre le déficit, le succès des missions de l'équipe Canada, le programme d'infrastructure. On parlera de «moderniser la fédération» mais il n'y aura pas d'offre constitutionnelle, a précisé M. Gagliano. Le budget fédéral déposé demain, un budget farci de quelques bonnes nouvelles, deviendra la rampe de lancement de la campagne électorale officielle. Mais le congrès biennal de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada à Québec, les 2, 3, 4 mai, où l'on permettra à tous les candidats québécois de se faire valoir en grande pompe, pourrait donner le véritable coup d'envoi à la campagne en prévision d'élections le 9 juin.

Or, la bataille ne sera pas de tout repos. Les bloquistes et les conservateurs ont bien l'intention de faire tout un plat du bilan des promesses référendaires de Jean Chrétien.

Le premier ministre Lucien Bouchard en a donné un petit aperçu la semaine dernière à Saint-Georges-de-Beauce. Il a accusé M. Chrétien de n'avoir «rempli aucun des engagements contractés durant le référendum» et de laisser traîner des dossiers sur la table: main-d'œuvre, commissions scolaires, TPS.



Alfonso Gagliano

soirée relations

Faire carême en 1997: pratiques traditionnelles et solidarité

Quel sens peut prendre le carême en 1997 pour des chrétiennes et des chrétiens dont la pratique se situe davantage au niveau de l'engagement social? Comment l'Évangile et l'héritage des grandes traditions religieuses peuvent-ils soutenir ceux et celles qui s'engagent à la suite du Christ pour bâtir un monde plus juste? Quelles pratiques permettent d'unir foi et justice? Quel lien peut-on faire entre des actions de solidarité, locales ou internationales, et le sens actuel du carême?

Pour réfléchir à ces questions, nous aurons avec nous:

Mme Diane Gariépy, militante avec le Comité de solidarité sociale des Pères de Ste-Croix, particulièrement auprès des parents et des familles;

M. Jean-Claude Le Vasseur, président du comité de solidarité de Développement et Paix;

M. André Myre, professeur d'Écriture Sainte à la faculté de Théologie de l'Université de Montréal;

M. Thomas Ryan, directeur du Centre UNITAS, auteur du Guide pratique de vie chrétienne. L'héritage des grandes religions.

Nous vous invitons à vous joindre à nous.

LE LUNDI 17 FÉVRIER 1997, DE 19h30 À 22h00
à la Maison Bellarmin (métro Jarry)
Contribution volontaire: 5,00 \$

Systeme d'écoute pour malentendants: ayez un baladeur avec bande FM.

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI

À lire dans le numéro de mars de la revue Relations: **LA GESTION DE L'EAU**

25 Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 - Téléphone (514) 387-2541



DE LA PENSÉE AU CLAVIER

Nouvelle méthode d'apprentissage de clavier de dactylographie

142 p., 13,85 \$

Francine St-Pierre

Cette méthode s'adresse à tous. Elle s'adresse à ceux et celles qui désirent utiliser un micro-ordinateur, une machine de traitement de texte. Elle s'adresse aux étudiants et même à ceux et celles qui deviendront des spécialistes de la dactylographie. En somme, elle s'adresse à toute personne qui désire être efficace.

Elle a été mise au point et vérifiée par une quinzaine de personnes et toutes l'ont trouvée d'une simplicité et d'une efficacité surprenantes.

Je peux seulement vous assurer que si les résultats s'étaient révélés négatifs, cette méthode ne serait pas entre vos mains car je ne me serais pas donné la peine de la terminer.

Enfin, je crois que tous pourront utiliser les nouvelles technologies et devenir de plus en plus autonomes et efficaces en maîtrisant non seulement les logiciels, mais en possédant l'essence même, le doigté de base.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adresse Internet: www.vigie.qc.ca/LIDEC

• LES ACTUALITÉS •

Le glisse-glisse...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À PIED, à skis, en patins ou sur roulettes, tous les moyens sont bons pour se rirer de l'hiver et des mètres de neige qui ne cessent de s'accumuler au sol. En ce pays nordique, on ne manque pas d'imagination, ni d'engins, pour obtenir la meilleure glisse pour bébé. Après le traineau et le pousse-pousse, voici maintenant le... glisse-glisse?

Les fonctionnaires dépensent sans compter

Halifax (PC) — Les fonctionnaires dépensent trop d'argent pour des hôtels haut de gamme et des voyages inutiles, rapporte une étude réalisée pour le ministère fédéral des Pêcheries. En réduisant les voyages et les dépenses superflues, le ministère pourrait économiser au moins trois millions par année, révèle l'étude, dont les conclusions ont été obtenues en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Le ministère a décidé de tenir compte de ces recommandations et de réduire les coûts liés aux voyages, mais n'a précisé aucun objectif, dit un porte-parole.

L'étude a permis d'examiner 239 demandes de remboursement de 1994 et

1995 afin de déterminer si la somme de 37,5 millions dépensée annuellement par le ministère pour les voyages d'affaires et les transferts est justifiée.

Les vérificateurs ont constaté que dans 45 cas, les chambres d'hôtel étaient d'une qualité supérieure à celle qui est autorisée pour les fonctionnaires, et que dans 31 cas, les voitures louées étaient plus luxueuses que les modèles compacts permis. L'étude a aussi permis de découvrir qu'une somme de 280 000 \$ consacrée à des trajets aériens en classe affaires aurait pu être économisée si les voyageurs avaient acheté des billets moins coûteux. La politique fédérale permet à un haut fonctionnaire ou à un ministre de voyager en classe affaires si le vol dure plus de trois heures. Les analystes ont également réalisé un sondage téléphonique auprès des 301 fonctionnaires du ministère qui voyagent le plus souvent par avion. Ils ont ainsi découvert que 44 % de leurs déplacements avaient simplement pour but de communiquer avec d'autres fonctionnaires de leur service.

Trois fonctionnaires qui ont beaucoup voyagé ont reconnu qu'en utilisant le téléphone et les vidéo-conférences — ou même en expédiant des lettres et des notes de service —, il serait possible d'éliminer jusqu'à 36 % des voyages.

En contrepartie, les entreprises canadiennes obtiennent l'accès aux marchés européens et asiatiques, souvent dominés par des monopoles d'Etat qui disparaîtraient. «L'accord va créer des emplois au Canada. Nous avons des compagnies qui sont très fortes dans les télécommunications et qui vont tirer parti de la libéralisation. Les consommateurs canadiens, aussi, bénéficieront de la baisse des tarifs», a fait valoir M. Manley.

En se faisant l'apôtre de la libéralisation, le Canada a réussi à tenir à distance les Américains qui en voulaient davantage, notamment la possibilité de détenir le contrôle des grandes entreprises de télécommunications na-

Libéralisation en vue du marché mondial des télécommunications

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Réunis à Genève, 68 pays viennent de parapher une entente à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) visant la libéralisation du marché mondial des télécommunications évalué à plus d'un milliard de dollars.

Le ministre fédéral de l'Industrie John Manley s'est dit satisfait, hier, de cet accord signé par des pays englobant 90 % du marché mondial des télécommunications. La stratégie de négociations du Canada, qui se présentait comme un partisan de la libéralisation, une position que la forte industrie canadienne des télécommunications, Stentor, Nortel et Téléglobe en tête, appuyait sans réserve, a payé puisque les négociateurs canadiens n'ont rien concédé de plus que ce qu'ils avaient mis sur la table.

En contrepartie, les entreprises canadiennes obtiennent l'accès aux marchés européens et asiatiques, souvent dominés par des monopoles d'Etat qui disparaîtraient. «L'accord va créer des emplois au Canada. Nous avons des compagnies qui sont très fortes dans les télécommunications et qui vont tirer parti de la libéralisation. Les consommateurs canadiens, aussi, bénéficieront de la baisse des tarifs», a fait valoir M. Manley.

En se faisant l'apôtre de la libéralisation, le Canada a réussi à tenir à distance les Américains qui en voulaient davantage, notamment la possibilité de détenir le contrôle des grandes entreprises de télécommunications na-

tionales. Le Canada a finalement eu raison des résistances des Etats-Unis. La limite de participation étrangère dans un télécommunicateur canadien demeure ainsi à 46,7 %, sauf les exceptions de BC Tel et Québec-Téléphone détenues par une filiale de l'Américaine GTE depuis longtemps.

Les Américains ont toutefois répliqué en interdisant aux sociétés canadiennes de mener aux Etats-Unis des activités de diffusion directe par satellites d'émissions de télévision. Les autorités américaines veulent forcer le Canada — et le Japon subit des pressions similaires — à faire de plus amples concessions d'ici l'entrée en vigueur de l'accord le 1^{er} janvier 1998.

Le ministre Manley s'est particulièrement réjoui de la création prochaine, en vertu de l'entente, d'un mécanisme de règlement des différends commerciaux en matière de télécommunications. Le Canada se plaignait que la Federal Communications Commission (FCC) et les autres organismes de réglementation américains constituaient une source d'arbitraire et une barrière politique à la libéralisation du marché, en dépit de l'ouverture affichée par les Etats-Unis officiellement.

Selon la FCC, les tarifs pour les appels téléphoniques à l'étranger chuteront de 80 % d'ici quelques années, de 1 \$ à 20 cents la minute en moyenne. C'est en Asie, en Amérique latine et en Afrique, desservies par des monopoles étatiques inefficaces, que les répercussions de l'entente seront les plus marquées.



ARCHIVES LE DEVOIR

John Manley: satisfaction

Le Canada s'est engagé à mettre fin au monopole de Téléglobe Canada sur les appels internationaux, une décision qu'il avait déjà prise et que le président de Téléglobe, Charles Sirotek, réclamait. Le gouvernement autorise la propriété étrangère des re vendeurs, des joueurs marginaux dans le marché. A compter du 1^{er} octobre 1998, des compagnies étrangères pourront détenir en totalité des câbles sous-marins internationaux installés en sol canadien et exploiter des satellites à basse orbite au pays. En l'an 2000, Telesat perdra son monopole et des satellites pourront servir le marché canadien à l'exception de la diffusion directe par satellites dans les foyers.

EN BREF

Dorval-Mirabel

(PC) — Un groupe d'intervenants de la région des Basses-Laurentides va adresser une mise en demeure au ministre fédéral des Transports, David Anderson, lui demandant de respecter les engagements du gouvernement fédéral dans le dossier aéroportuaire montréalais. Le maire de Mirabel, Hubert Meilleur, André Gamache, délégué administratif des Basses-Laurentides à la Société de promotion des aéroports de Montréal, ainsi que la Coalition élargie pour la sauvegarde des aéroports préciseront aujourd'hui les termes de la mise en demeure. La démarche vise à rappeler à Ottawa que le fédéral a signé un bail d'une durée de 60 ans, précisant la vocation des deux terminaux aéroportuaires et dont la région des Basses-Laurentides, à travers la Société de promotion des aéroports, est partie prenante.

La FTQ met en garde Bouchard

(PC) — La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) met le gouvernement Bouchard en garde contre toute tentative de coup de force dans le secteur public. Le secrétaire général de la centrale, Henri Massé, a déclaré hier que le gouvernement doit respecter le cadre de négociations issu de l'entente de principe conclue en décembre avec les organisations syndicales. M. Massé prévient que les menaces de réouverture de conventions collectives et de loi spéciale ne sont pas une façon appropriée de faire face aux difficultés de la négociation. De son côté, le coordonnateur des négociations pour la FTQ dans le secteur public, Gilles Giguère, rappelle que les syndicats de la FTQ ont obtenu l'automne dernier des mandats de grève en cas d'action unilatérale du gouvernement.

Fête des neiges

Plus de 225 000 visiteurs ont marché sur les îles à l'occasion de la quinzième édition de la Fête des neiges de Montréal. Cette année, la température clémente et une neige abondante étaient au rendez-vous. Le directeur principal de la Société du parc des Îles, Marcel Caron, en a profité pour saluer les efforts de tous ceux et celles qui ont contribué au franc succès de cette 15^e édition. «Grâce à eux et grâce au soutien et à la confiance de nos commanditaires, la Fête des neiges de Montréal est devenue un événement hivernal majeur qui mérite d'attirer l'attention et l'intérêt des visiteurs» a-t-il dit au cours de la cérémonie. Bien que la Fête des neiges ait pris fin hier, la patinoire du lac des Cygnes et les glissoires sur tubes restent ouvertes tous les jours.

Incendie à Laval

(PC) — Un incendie survenu durant la nuit de samedi à hier dans un immeuble résidentiel du quartier Pont-Viau, à Laval, a fait deux victimes. Il s'agit d'un homme de 41 ans et d'une enfant âgée de 12 ans. Le sinistre a également causé des blessures à deux autres personnes, la mère de la jeune victime et un voisin qui était venu leur porter secours, Éric Legault, 21 ans. Le brasier a complètement détruit l'immeuble de 16 logements. La cause de l'incendie, qui aurait pris naissance au rez-de-chaussée de l'édifice, demeure encore inconnue.

Audacieuse.
Racée.
Sensuelle.

(La porte-parole n'est pas mal non plus.)



CAMRY CE 97

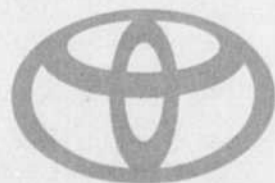
359\$

par mois/
location
48 mois*0 \$ COMPTANT
transport et préparation inclus

Transmission automatique 4 rapports à surmultipliée • Coussin gonflable côtés conducteur et passager • Climatiseur • Direction et freins assistés
Radiocassette AM/FM stéréo à 4 haut-parleurs • Essuie-glace à intermittence réglable • Volant inclinable à 4 branches
Siège arrière à dossier rabattable 60/40 • Injection électronique séquentielle • Prise de courant pour accessoires • Et bien plus...

Programme de location de Crédit Toyota. Offre de location sur approbation du crédit valable pour les modèles 1997 neufs, loués et livrés avant le 28 février 1997. Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes en vigueur en sus. Un montant maximum de 700 \$ de frais de transport et de préparation inclus. *En fonction d'une location-bail de 48 mois pour la Camry CE (modèle BG22KP-BA avec transmission automatique) avec acompte de 0 \$. Premier versement de 359,46 \$ et dépot de garantie de 425 \$ exigés au moment de la livraison du véhicule. Coût total de la location, 19 661,76 \$. Prix de l'option d'achat, 11 704,00 \$ basé sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,10\$/km s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. Photo à titre indicatif. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

TU M'ÉPATERAS TOUJOURS!

BOUCHERVILLE
Toyota Deval
655-2350

CHÂTEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Spinelli Lexus Toyota
634-7171

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MONT-LAURIER
Lexus Auto
748-7777

MONTREAL
Lexus Toyota
376-9191

MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTREAL
Houje Toyota
351-5010

MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
581-3540

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

ST-HYACINTHE
Argers Toyota
774-9191

ST-AGATHE
Toyota A
Sis Agathe
326-1044

ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000

ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1355

ST-LEONARD
St-Leonard Toyota
252-1373

SOLEL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivières Toyota
374-5323



• LES ACTUALITÉS •

COLLOQUES

Isabelle Quentin

LES FEMMES FACE
À LA RÉFORME
DE LA SÉCURITÉ
DU REVENUCégep du Vieux-Montréal
Le 17 février
Julie Raby: (514) 948-3262

Animée par Armande Saint-Jean, une soirée d'échanges et de débats autour des enjeux soulevés par la réforme de la Sécurité du revenu. Josée Beliveau, Françoise David, Sylvie Lévesque et Thérèse Sainte-Marie posent les incontournables questions: la prestation d'aide sociale doit-elle être conditionnelle à un parcours d'insertion? Les mères prestataires qui ont de jeunes enfants, doivent-elles obligatoirement retourner au travail? Entre les bas salariés et les assistés sociaux, l'équité?

L'ANALYSE NORMATIVE
DES POLITIQUES DE SANTÉUniversité de Montréal
Le 21 février
Line Garand: (514) 343-6193

Pierre-Gerlier Forest nous entretiendra de l'accès de tous aux soins médicaux et aux services hospitaliers. Le chercheur fait valoir que s'ils sont presque toujours au centre du discours entourant l'intervention et la régulation publiques en matière de santé, la réalité permet difficilement l'équité et le bien commun. L'analyse politique normative met en évidence ce cadre conflictuel, qu'il s'agisse des enjeux ou des conséquences en découlant.

CHANT DU MONDE À DEUX
VOIX PAR PERSONNEOvarium, Montréal
Les 22 et 23 février
Informations: (514) 271-7515

Moines tibétains, femmes Xhosa, bergers de Touva, tous et toutes pratiquent le chant à deux notes et deux voix par personne. Ces traditions vocales si distantes et si étonnantes sont étrangement semblables. La conférence de Bernard Dubreuil montre comment et pourquoi tout le monde est capable de chanter comme cela. Elle sera suivie d'un atelier permettant à chacun de passer de la théorie à la pratique. Conférence et atelier du samedi seront repris intégralement le dimanche.

FORUM QUÉBÉCOIS
DE L'INTERNETPalais des congrès Montréal
Du 25 au 27 février
Informations: (514) 527-9221 ou
www.promexpo.com/fqi

Le Forum c'est à la fois une exposition de nouvelles technologies, trois conférenciers internationaux et un vaste choix d'ateliers. Les conférenciers, Christian Huitema, Jim Sterne et Vince Emery traiteront respectivement de l'avenir d'Internet, des changements qu'Internet provoque dans le monde des affaires et des 12 causes d'échec des projets Internet.

FERNANDO SOR
ET LES DÉBUTS
DE LA GUITARE MODERNEAuditorium Saint-Albert le Grand
Le 26 février
Informations: (514) 332-4126

De l'Espagne à Londres, en passant par Paris et Moscou, Fernando Sor a jeté les bases de la technique moderne de la guitare. On lui doit de merveilleuses études. Ce Catalan, au destin aussi mouvementé que celui de son époque, impliqué dans les guerres napoléoniennes, banni de son pays, sera présenté et interprété par le guitariste Michel Beauchamp. Le récital sera soutenu par une projection de diapositives.

BIOSIM: OUTIL
DE RECHERCHE
ET DE LUTTE
ANTIPARASITECFL Sainte-Foy
Le 27 février
Suzanne Doré: (418) 648-3927

La réussite des programmes de suivi et de lutte contre les ravageurs forestiers repose sur un bon synchronisme entre l'intervention et la phénologie. Or, le développement des ravageurs et leurs interactions avec les insecticides, les plantes hôtes et les ennemis naturels, dépendent souvent de la température. BioSIM est un logiciel qui propose une solution. Jacques Régnière nous explique.

LE DESTIN TRAGIQUE
DES ROMANOVAuditorium Saint-Albert le Grand
Le 5 mars
Informations: (514) 332-4126

De l'impétueux Pierre Le Grand à l'infortuné Nicolas II, en passant par la flamboyante Catherine, les Romanov ont pendant trois siècles intrigué l'Europe et contribué à forger une légende à la mesure de leur pays. A travers leur destin, l'historienne Michèle Sirois jette un regard sur la Russie de 1613 à 1917.

Pour joindre l'auteure:
iquentin@sim.qc.ca

Politique familiale

Marois prend la mesure des poches de résistance

«Il est nécessaire d'offrir la maternelle à temps plein»

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les maternelles cinq ans à temps plein suscitent l'intérêt de la population, mais les parents semblent préoccupés par la place exacte qui sera accordée aux garderies privées, et par la possibilité d'offrir aussi la maternelle à mi-temps.

La ministre de l'Éducation Pauline Marois rencontrait quelque 250 citoyens de Rosemont hier midi dans le sous-sol de l'église Saint-Ambroise à Montréal, à l'invitation du député et ministre du secteur, André Boisclair, pour parler de sa nouvelle politique familiale. Histoire également de prendre la mesure des poches de résistance.

La ministre Marois est demeurée très ferme sur le fait que les nouvelles maternelles seront à temps plein: «C'est le choix que nous avons fait, dit-elle, il est souhaitable et nécessaire d'offrir la maternelle à temps plein, et nous ne ferons

pas les choses à moitié.» Des voix s'élevaient depuis quelques jours un peu partout au Québec pour demander à la ministre de permettre aux parents qui le désirent de continuer à inscrire leurs enfants à mi-temps à la maternelle, entre autres pour permettre à ces parents de partager avec leurs enfants une partie de la journée. D'autres intervenants font valoir que la journée complète de maternelle pour un enfant de cinq ans risque d'être trop longue.

Mme Marois a balayé ces arguments hier, en rappelant qu'il y a 30 ans le Rapport Parent recommandait l'instauration de maternelles à temps plein, une recommandation reprise par de multiples organismes depuis. Et de multiples études de par le monde ont montré que la maternelle à temps plein contribue grandement à réduire l'échec scolaire plus tard, ajoute-t-elle.

«Il existe toujours une résistance au changement, explique la ministre. Les parents croient souvent qu'il faut garder



ARCHIVES LE DEVOIR

Pauline Marois: «pas à moitié»

leurs enfants dans un cocon. Mais il faut noter que la majorité des parents ayant de jeunes enfants travaillent, et que leurs

enfants sont déjà en milieu de garde. Avec les maternelles nous leur donnerons maintenant les moyens de se développer de façon adéquate.»

Pauline Marois insiste sur le fait qu'avec ce prochain programme de maternelle «on ne parle pas de scolarisation précoce, mais bien d'une approche préparatoire. Il ne s'agit pas d'une approche scolaire comme on la connaît en Europe, mais d'activités de formation, de l'apprentissage par le jeu.»

Les parents auront donc le choix d'envoyer ou non leur enfant à la maternelle, puisque la maternelle demeure non obligatoire, mais s'ils se prévalent de ce choix ils devront envoyer leur enfant à temps plein.

Par ailleurs la ministre a été interrogée hier par plusieurs représentants des garderies privées, et par des parents ayant des enfants dans des garderies privées, qui se montrent très inquiets de la nouvelle politique, faisant valoir qu'on cherche à «étatiser» des

garderies dont les services sont hautement appréciés. On se rappelle que le plan Marois prévoit une transformation des garderies privées à but lucratif qui veut en garderies à but non lucratif.

Pauline Marois s'est engagée à rencontrer les représentants de ces garderies pour discuter des ententes qui pourront être signées avec eux. «J'imagine qu'ils seront inquiets tant qu'ils ne verront pas une entente signée, commente-t-elle. Mais je suis confiante d'en arriver à une proposition d'entente de services qui les rassurera.»

La ministre n'a pas voulu s'engager hier à promettre quelque compensation que ce soit aux propriétaires de garderies privées qui devraient intégrer le système public, préférant d'abord «travailler avec les responsables». Pauline Marois a entrepris la semaine dernière une tournée du Québec pour expliquer sa politique familiale, tournée qui se poursuivra jusqu'à la fin mars.

Manning a changé son image mais son parti est resté le même

Ottawa (PC) — La coupe de cheveux est nouvelle, la voix est plus douce, le regard plus vif: Preston Manning a changé son image. Le problème, c'est que son parti, lui, est resté le même.

Le Parti réformiste, dont la popularité est en chute libre dans les sondages d'opinion, n'arrive pas à faire une percée dans l'arrière-pays ontarien, une région clé pour lui, disent des analystes. Aussi son leader tente-t-il de

présenter une image plus digne, plus raffinée, pour convaincre les électeurs ontariens qu'il a la stature d'un leader national. Il n'y a pas que son style de coiffure qui ait été remodelé. M. Manning s'exprime d'une voix plus grave, il a peaufiné sa technique et sa présence télévisuelle. Il s'est même prêté à une intervention chirurgicale aux yeux, pour pouvoir mettre ses grosses lunettes au rancart. Un changement considérable, estime la dirigeante

d'une firme de consultants d'Ottawa (qui n'a pas participé au remodelage de l'image du leader réformiste). Pour la vice-présidente de la firme de sondages Environics, Donna Dasko, ce changement d'image «semble destiné à l'électorat ontarien». L'Ontario est une région clé pour le parti, ajoute-t-elle. La plupart des observateurs estiment que la nouvelle image de M. Manning ne pourra masquer les problèmes du Parti réformiste. À l'heure actuelle, la for-

mation a l'appui d'environ 6% de l'électorat en Ontario, indiquent les sondages. «L'image du parti est un problème pour eux en Ontario», dit Mme Dasko, qui ajoute cependant que le plus gros problème des réformistes, c'est que les libéraux leur ont volé plusieurs de leurs stratégies fiscales. Pour Peter McCormick, un politologue de l'Université de Lethbridge, en Alberta, le Parti réformiste fait face à un dilemme similaire à ceux que rencontrent

d'autres partis basés dans l'ouest du pays. «Se prostituer pour aller chercher le vote ontarien, c'est ce qui nous a enlevé tous les partis politiques auxquels nous accordons de l'importance», dit-il. «Ce qui passe bien dans la sophistiquée Ontario et ce qui passe bien dans l'Okanagan [Colombie-Britannique], ce n'est pas du tout la même chose. S'ils deviennent juste un autre parti ontarien apparemment brillant, cela va leur coûter des votes dans l'Ouest.»



Voici
une manière
comme une autre
de planifier
son avenir.

LE DEVOIR

LE MONDE

Vive tension au sujet de la défection d'un Nord-Coréen

Le ton monte entre les deux Corées

Le transfuge exige de se rendre en Corée du Sud

La récente défection d'un haut responsable de Corée du Nord est un incident grave dont Washington suit attentivement les développements, a déclaré hier le nouvel ambassadeur des États-Unis auprès des Nations unies, Bill Richardson. «C'est un incident grave, un incident que nous suivons de très près», a déclaré M. Richardson sur la chaîne de télévision ABC. «Nous voulons la stabilité dans cette péninsule. Nous pensons que la meilleure approche concernant les deux Corées est de maintenir notre soutien militaire très fort et nos relations de coopération avec la Corée du Sud, mais aussi d'associer la Corée du Nord», a-t-il souligné. «Mais la Corée du Nord doit se garder d'actes de provocation», a averti M. Richardson.

REUTER

Séoul — Au cinquième jour de la crise politique entre les deux Corées provoquée par la défection d'un dignitaire du régime de Pyongyang qui s'est réfugié dans un bâtiment de l'ambassade sud-coréenne à Pékin, les tensions se sont avivées hier à Pékin comme en Corée du Sud.

Tandis qu'un diplomate nord-coréen en poste à Pékin assurait que Pyongyang réagirait par la force si la Corée du Sud contraignait Hwang Jang-yop à se rendre à Séoul, un transfuge nord-coréen réfugié en Corée du Sud a été touché d'une balle dans la tête par deux hommes qui seraient, selon Séoul, des agents du Nord.

Agé de 36 ans, Li Il-nam a été agressé samedi soir à l'extérieur de sa résidence provisoire de Bundang, au sud immédiat de Séoul. Il a été

hospitalisé dans un état critique.

L'opération chirurgicale n'a pas permis de retirer le projectile profondément logé à l'intérieur de son crâne, ont déclaré des responsables de l'hôpital où il a été admis.

«Nous avons plusieurs indices qui désignent la Corée du Nord», a précisé pour sa part le responsable de l'enquête, soulignant que l'arme des deux agresseurs, un Browning de conception belge, était fréquemment utilisée par des agents de Pyongyang.

Selon ses amis, Lee Han-Young a été attaqué dans un immeuble alors qu'il rendait visite à un ami. Deux hommes portant d'épais vêtements l'ont approché alors qu'il sonnait et l'un lui a tiré une balle dans la tête. De l'autre côté de la porte, son hôte, horrifié, a pu suivre la scène grâce à la caméra de surveillance protégeant l'appartement.

«Le cerveau de Lee est mort. Il pour-

rait ne pas passer la nuit», a annoncé la police, qui citait des sources médicales. «Les médecins m'ont dit que c'est sans espoir», a déclaré l'épouse du dissident à l'hôpital.

La femme de Lee Han-Young avait ajouté auparavant que, ces derniers temps, son mari «était toujours nerveux» et laissé entendre que cette nervosité s'était accrue après la défection à Pékin du dignitaire de Pyongyang.

L'armée et la police sud-coréennes ont été mises en état d'alerte à Séoul et dans sa région.

«Des unités de l'armée ont été mises en alerte dans des quartiers de Séoul contre les actions terroristes d'agents ou guérilleros nord-coréens», a annoncé un porte-parole du ministère de la Défense.

La police a également renforcé les mesures de sécurité autour des bâtiments gouvernementaux sur tout le territoire. Le gouvernement a annon-

cé la tenue d'une réunion d'urgence.

Connu en Corée du Sud sous le nom de Lee Han-yong, la victime est un neveu de Sung Hye-rim, l'ancienne femme du dirigeant nord-coréen Kim Jong-il, a ajouté Kim. Alors étudiant en Europe, il avait rallié la Corée du Sud au début des années 1980.

Pyongyang menace Séoul

Pyongyang, qui affirme que Hwang Jang-yop a été enlevé par des agents sud-coréens, a fait savoir qu'il ne resterait pas sans réaction si les autorités sud-coréennes obtiennent de Pékin l'autorisation d'emmener à Séoul le secrétaire du comité central du Parti des travailleurs.

«Si le Sud utilise la force pour l'emmener en Corée du Sud, nous répliquerons par la force», a dit un diplomate en poste à Pékin à l'extérieur de la section consulaire de l'ambassade de Corée du Sud où Hwang s'est réfugié mercredi.

«Nous sommes déterminés à les empêcher de le transférer en Corée du Sud», a-t-il ajouté sous le sceau de l'anonymat.

«S'il a réellement fait défection, pourquoi ne laissent-ils pas les journalistes s'entretenir avec lui afin qu'il puisse le dire lui-même?», s'est interrogé le diplomate nord-coréen.

Hwang devrait passer hier une cinquième journée à l'intérieur de la section consulaire. Les autorités chinoises, embarrassées par cette affaire qui a éclaté dans sa capitale, ne semblent en effet pas devoir trancher en ce week-end marqué à Pyongyang par les célébrations du 55e anniversaire du dirigeant nord-coréen Kim Jong-il.

Selon le diplomate nord-coréen, «Hwang, au plus profond de lui, pensera à ce jour et nous pensons qu'il le célébrera».

Pour éviter tout débordement, la Chine a déployé des forces de police autour du bâtiment diplomatique sud-coréen autour duquel se pressent des Nord-Coréens.

Un canon à eau est prêt à intervenir en cas de troubles et une voiture blindée a été garée devant la porte de la mission.

Dans un communiqué diffusé par la Corée du Sud, Hwang Jang-yop, le plus haut dignitaire nord-coréen à avoir fait défection depuis la partition des deux Corées, affirme qu'«il mourra ici si sa détermination à se rendre en Corée du Sud ne peut se réaliser».

«Je veux que ce soit bien clair: la Corée du Sud est le pays où je veux me réfugier, je n'irai pas dans un pays tiers», ajoute le secrétaire du Comité central du Parti des travailleurs.

TADJIKISTAN

Les rebelles libèrent cinq otages

AKBAR BORISOV
AGENCE FRANCE-PRESSE

Douchanbé — Les rebelles tadjiks de Bakhrom Sadirov ont libéré hier cinq de leurs onze otages, alors que le président tadjik Emomali Rakhmonov a accepté de prendre part à de nouvelles négociations.

Les otages libérés sont trois employés de l'ONU au Tadjikistan — un observateur suisse, un interprète tadjik et un collaborateur du HCR de nationalité non précisée — et deux correspondants de la télévision russe NTV, a indiqué à l'AFP la présidence tadjike.

Les cinq otages, retenus depuis près de deux semaines près de Obi-Garm, à 80 kilomètres à l'ouest de Douchanbé, étaient attendus aujourd'hui dans la capitale tadjike, selon le porte-parole présidentiel Zafar Saidov. Après ces libérations, également confirmées par l'ambassade russe à Douchanbé, cinq employés de l'ONU et le ministre de la Sécurité tadjik Saidamir Zoukhovrouv demeurent aux mains du chef de guerre Bakhrom Sadirov.

Le ministre de la Sécurité pourrait également être libéré hier lorsque les deux rebelles qui ont accompagné les cinq otages libérés seront revenus à leur base, a indiqué un représentant du chef de guerre Sadirov cité par ITAR-Tass.

Sadirov s'était engagé hier à libérer cinq otages avant la «tombée de la nuit» après que le président Rakhmonov eut accepté de participer aux négociations, selon un porte-parole présidentiel.

Le président tadjik doit quitter Douchanbé tôt aujourd'hui pour Obi-Garm où il doit s'entretenir avec le chef de guerre, selon le porte-parole. Sadirov a dit, à l'occasion d'un contact téléphonique, qu'il ne voulait aucune «médiation par des représentants de pays étrangers, notamment de Russie», et qu'il ne parlerait qu'avec le président lui-même, a-t-il ajouté. Des responsables russes ont activement participé aux négociations.

Les rebelles avaient déjà libéré trois otages vendredi après que 26 hommes de la bande de Sadirov furent ramenés d'Afghanistan et conduits jusqu'à sa base.

Le gouvernement avait lancé un ultimatum aux rebelles, les menaçant d'intervenir si les otages restants n'étaient pas libérés l'aube hier. Cette échéance a été dépassée sans qu'aucune attaque sur la base rebelle n'ait été rapportée.

«Des mesures de prévention ont été prises. Des troupes gouvernementales ont été regroupées aux alentours de la base qui est surveillée par un hélicoptère afin d'y étudier la situation», a déclaré le porte-parole de la présidence tadjike.

«En cas de déclenchement des hostilités, la responsabilité en incombera aux rebelles», a ajouté M. Saidov.

Le gouvernement tadjik a affirmé hier qu'il pensait avoir satisfait toutes les demandes des ravisseurs.

Sadirov a confirmé que 26 de ses hommes avaient regagné sa base dans la montagne. Selon l'accord conclu grâce à une médiation russe, il aurait dû, en échange, relâcher les onze otages.

Le médiateur russe, le vice-premier ministre Vitaly Ignatenko, a indiqué à l'agence ITAR-Tass après une conversation téléphonique avec les ravisseurs que ceux-ci avaient quitté leur base avec les otages et se trouvaient désormais à 25 kilomètres de là.

Les Tchétchènes boudent les élections

AGENCE FRANCE-PRESSE

Grozny — La participation au second tour des élections parlementaires tchétchènes n'a selon les premiers résultats pas atteint les 50 % requis pour valider le scrutin, a indiqué hier la commission électorale tchétchène.

Dans la plupart des circonscriptions de la république indépendante caucasienne, la participation n'a pas dépassé les 30 %, a souligné la commission.

Seuls cinq députés, sur 63 sièges au Parlement de la république indépendante, avaient été élus au premier tour le 27 janvier, en même temps que l'élection présidentielle remportée par Aslan Maskhadov. Lors du second tour samedi, 26 autres sièges ont été pourvus, portant à 31 le nombre de députés élus, alors qu'un minimum de 33 députés est requis pour que le nouveau parlement puisse fonctionner.

Selon l'agence russe Interfax, un troisième tour devrait être organisé dans les deux mois.

En voici une qui permet de le garantir:

LE REER DE PLACEMENTS QUÉBEC.

Quand il est question de votre avenir financier, vous préférez mettre cartes sur table. Adhérez aujourd'hui au REER de Placements Québec et profitez de réductions fiscales avantageuses sur une gamme de produits financiers rentables et **absolument sans risque.**

LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC À TAUX PROGRESSIF

Pour ceux et celles qui veulent du rendement sans pour autant sacrifier leur tranquillité d'esprit.

• Taux garantis pour chacune des dix années jusqu'à l'échéance.*

1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
3,25	4,00	5,00	5,75	6,25	6,50	7,00	8,00	9,00	10,00

- Possibilité de remboursement total ou partiel du placement chaque année, sans pénalité, afin de pouvoir le réinvestir si les taux augmentent.
- Choix d'intérêts réguliers ou composés.
- Intérêts réguliers versés annuellement (achat minimum de 1 000\$) ou mensuellement (achat minimum de 10 000\$).

SIMPLE COMME BONJOUR!

Tous nos produits financiers peuvent être placés dans le REER de Placements Québec. Tout ce que vous avez à faire, c'est de communiquer avec Placements Québec, du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et les samedis 22 février et 1^{er} mars, de 9h à 17h, au (418) 521-5229 (région de Québec) ou au 1 800 463-5229.

Ces produits sont également offerts chez les courtiers en valeurs mobilières, les intermédiaires en assurance et dans les institutions financières.

Dépliants et formulaires disponibles dans les bureaux de Communication-Québec et les bureaux de poste corporatifs. Les formulaires doivent être reçus à Placements Québec avant le 1^{er} mars 1997 pour que les contributions soient applicables à l'année d'imposition 1996.

* Taux offerts sur la base de versements annuels d'intérêts.

Le ministre des Finances peut modifier les taux offerts en tout temps.

10%
LA DIXIÈME ANNÉE

PLACEMENTS QUÉBEC

Notre intérêt à tous
<http://www.placementsqc.gouv.qc.ca>

1 800 463-5229

LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE

Québec

LE MONDE

La situation politique dans les Balkans

Belgrade se réveille dans un calme presque complet

L'opposition est en congé, mais les étudiants poursuivent leur contestation

MICHEL MOUTOT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgrade — Pour la première fois depuis le 19 novembre, l'opposition serbe n'a pas manifesté hier, mais un nouveau bras de fer est déjà engagé avec le président Milosevic.

S'adressant à la foule de leurs partisans réunis samedi soir dans le centre de Belgrade pour le 88e jour consécutif, les dirigeants de la coalition d'opposition Ensemble ont annoncé leur décision de suspendre les manifestations de rue.

«Un régime totalitaire a reconnu sa capitulation», s'est félicité Vuk Draskovic, président du Mouvement serbe du Renouveau (SPO). «Nous avons réalisé un exploit unique au monde».

Le Parlement a adopté mardi, à la demande du chef de l'Etat, une «loi spéciale» reconnaissant que l'opposition a remporté 14 des 18 principales villes du pays. Le conseil municipal de Belgrade, au sein duquel la coalition est ma-

joiritaire, est convoqué le 21 février.

A la tribune Vesna Pesic, présidente de l'Alliance civique (autre composante de l'opposition) a annoncé l'organisation le 21 au soir d'une grande «fête de la Victoire».

D'ici là, les manifestants antigouvernementaux ne sont plus conviés à participer au cortège quotidien. Mais ils peuvent «s'ils le veulent» se joindre à celui des étudiants, qui continuent un mouvement qui a toujours veillé à rester indépendant pour exiger notamment le limogeage du recteur de l'université de Belgrade.

«Notre bataille n'est qu'un pas vers un grand objectif» a toutefois assuré Vuk Draskovic.

La bataille des médias

En effet, soucieux de maintenir la pression sur un régime affaibli par ce revers électoral, les leaders de l'opposition ont assorti la suspension des manifestations d'un nouvel ultimatum: la libéralisation des médias, notamment radios et télévisions, avant le 9 mars.

«Nous donnons au pouvoir jusqu'au 9 mars pour libérer

les médias», a averti Zoran Djindjic, président de l'autre composante principale de la coalition, le Parti démocrate. «Si rien ne se passe avant le 9 mars, ils nous forceront à redescendre dans la rue».

Cette date n'a pas été choisie au hasard: c'est le sixième anniversaire de la manifestation antigouvernementale du 9 mars 1991 qui avait fait deux morts.

Organisée par Vuk Draskovic, elle avait déjà pour but de protester contre «la mainmise» sur les médias des socialistes (ex-communistes) et avait dégénéré en violentes émeutes, réprimées par l'armée qui avait déployé ses blindés dans les rues.

Un policier avait été battu à mort par la foule, un manifestant de 17 ans tué par balles et 76 personnes blessées.

L'an dernier, ils étaient 30 000 sur la place de la République pour commémorer le 5e anniversaire du 9 mars.

Six ans plus tard, malgré l'apparition de médias privés, essentiellement dans la capitale, l'Etat contrôle encore étroitement le secteur.

De nombreuses chaînes de radio et de télévision dépen-

dent directement des municipalités: l'opposition exige qu'elles lui soient transférées, assurant qu'elle allait rapidement les privatiser.

Elle redoute que le régime refuse, dans les perspectives de cruciales élections présidentielle et législatives prévues avant la fin de l'année, de se départir de telles armes, qui expliquent en partie sa prééminence dans les zones rurales.

La coalition a toutefois pris soin samedi soir de modérer le ton, dans le but évident de transférer sur le terrain purement politique la suite de la confrontation.

«Il peut y avoir un dialogue avec le régime» a estimé à la tribune M. Djindjic. «Nous sommes des patriotes et nous ne voulons pas de conflits politiques dans les rues». «La Serbie a besoin d'un dialogue serbo-serbe», estimait pour sa part Vuk Draskovic.

Cette ouverture répondait au quotidien pro-gouvernemental Politika, qui estimait dans un éditorial samedi que «la discussion civilisée entre opposants politiques n'est pas une défaite mais une obligation».

Les Albanais ne décolèrent pas

Tirana ne parvient pas à calmer les esprits

STEPHEN WEEKS
REUTER

Tirana — Des milliers de petits épargnants victimes de la faillite des fonds pyramidaux ont de nouveau manifesté hier dans le sud de l'Albanie.

A Vlore, où l'effondrement de la société d'investissement Gjallica a engendré les économies de nombreux habitants, quelque 2000 personnes ont défilé en brandissant le portrait d'un manifestant tué par balle en début de semaine.

A Fieri, 2000 autres manifestants hostiles au président Sali Berisha ont porté le leader de l'opposition socialiste locale, Petro Koci, à travers les rues de la ville.

«Il y a une guerre entre les habitants de Fieri et Berisha. Nous la gagnerons, soyez-en sûrs. Le gouvernement dit que votre protestation est économique, mais il se trompe. Elle est aussi politique», a dit Koci à la foule.

La police anti-émeute était absente des rues de Vlore et de Fieri hier, le gouvernement de droite ayant pris le parti de laisser les manifestations se dérouler sans entraves en dehors de Tirana, la capitale.

Les manifestations, provoquées par l'écroulement des pyramides financières en janvier, se sont transformées en protestations contre le Parti démocratique de Berisha et le gou-

vernement du premier ministre Aleksander Meksi. Trois personnes ont été tuées lors de violents accrochages à Vlore.

A Tirana, les forces de l'ordre se sont livrées à une démonstration de force pour veiller à ce qu'un rassemblement du Forum pour la démocratie, prévu hier, n'ait pas lieu.

Une douzaine de véhicules de police étaient en patrouille et des policiers empêchaient les gens de s'attrouper près du stade de football où le rassemblement était censé se tenir. D'autres ont obligé les clients de cafés du voisinage à sortir malgré un orage et à se disperser.

Berisha a reconnu samedi que le gouvernement avait eu tort de faire intervenir la police anti-émeute contre les manifestants et il a déclaré aux journalistes que des rassemblements seraient autorisés à Tirana aussi, sous réserve que leurs organisateurs répondent aux normes.

Mais, au vu des interventions d'hier, le gouvernement n'est de toute évidence pas prêt à laisser libre cours aux manifestations dans la capitale et garde l'espoir que celles qui ont lieu ailleurs iront en s'affaiblissant.

Samedi, Berisha a estimé que le gouvernement avait commis des erreurs et avait prévenu trop tard les épargnants des risques attachés à des pyramides financières incontrôlées.



Des Albanais de Vlore ont manifesté hier contre le président Berisha.

Mais il a ajouté que ceux qui avaient tout perdu en plaçant des millions de dollars dans ces sociétés usurières devaient en assumer la responsabilité.

Il a souligné que l'Etat n'avait pas l'intention de rembourser des centaines de milliers d'Albanais qui ont perdu leurs économies et vendu des

biens pour investir dans les fonds pyramidaux.

«Nous ne prendrons pas en charge ces dettes, a-t-il dit. Aucun gouvernement démocratique ne le ferait. Ce serait tricher, actionner la planche à billets pour payer et provoquer une hyperinflation.»

L'opposition bulgare fait front commun

ELISAVETA
KONSTANTINOVA
REUTER

Sofia — Les composantes de l'Union des forces démocratiques (UFD), coalition d'opposition bulgare, ont fusionné en un seul parti en prévision des élections législatives du 19 avril, a annoncé hier Ivan Kostov, dirigeant de l'UFD.

«Dans sa forme précédente, l'UFD pouvait gagner les élections mais elle n'était pas apte à gouverner le pays. Elle n'aurait pu faire face à une économie effondrée, à une administration corrompue et au crime organisé», a dit Kostov, quelques heures avant la clôture de la convention de deux jours de l'UFD.

Le vice-président de l'UFD, Evgueni Bakardjiev, a en outre annoncé que le parti organiserait des primaires à l'américaine «pour tenter de combler les failles du code électoral actuel».

Le code électoral adopté après la chute du communisme, il y a sept ans, attribue à la proportionnelle un pourcentage variable de sièges parlementaires.

L'UFD a aussi annoncé l'ouverture immédiate de négociations en vue de coalitions électorales avec ses actuels partenaires du Mouvement turc pour les droits et les libertés et de l'Union populaire.

Le nouveau parti est donné favori dans les sondages en vue des élections anticipées. Les socialistes au pouvoir ont accepté il y a douze jours, sous la pression de manifestations de l'opposition, d'organiser ce scrutin vingt mois avant le terme de leur mandat.

Le président Petar Stoiakov a nommé un gouvernement provisoire dirigé par le maire de Sofia, Stefan Sofianski.

Celui-ci a estimé que les prochaines semaines seraient cruciales. «Si nous contenons la crise maintenant, nous avons de bonnes chances de stabiliser rapidement» la situation, a déclaré Sofianski dans une interview diffusée samedi soir par la télévision nationale.

Parmi ses priorités figurent l'approvisionnement en combustibles et en céréales, la réduction d'un personnel administratif pléthorique, l'accélération des privatisations et la levée progressive du contrôle des prix.

Pour éviter la fuite des capitaux, le ministre de l'Intérieur a interdit à l'ancien premier ministre Jam Videnov, à ses conseillers et aux membres de son gouvernement de se rendre à l'étranger avant la conclusion d'enquêtes sur des accusations de détournements de fonds formulées à leur encontre.

GRANDE-BRETAGNE

Les Tories affrontent un vote délicat sur la vache folle

SONIA
DELESALLE-STOLPER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Le gouvernement conservateur britannique affrontera aujourd'hui une journée difficile à la Chambre des Communes avec le vote d'une motion de défiance déposée par le Labour contre le ministre de l'Agriculture Douglas Hogg en raison de sa gestion de la crise de la vache folle.

S'il perd ce vote, le gouvernement de John Major pourrait être confronté immédiatement à une motion de censure sur sa politique générale. En cas

L'adoption
d'une motion
de censure
pourrait faire
tomber le
gouvernement

d'adoption par les Communes, le premier ministre serait contraint de dissoudre le Parlement et de convoquer des élections anticipées.

M. Major a jusqu'au 1er mai prochain pour convoquer des élections, données largement gagnées par les travaillistes dans tous les sondages.

Techniquement, le vote d'aujourd'hui, précédé d'un débat sur la gestion de la crise de la vache folle, qui a conduit à un embargo sur le bœuf britannique, portera sur une réduction du salaire de Douglas Hogg, une manière de signifier la défiance des Communes envers un ministre.

Ce vote s'annonce crucial pour les conservateurs, qui ne disposent plus d'une majorité absolue au Parlement. Les députés tories sont 322, le même nombre exactement que l'ensemble des voix des partis d'opposition.

Les conservateurs ont donc battu le rappel, obligeant le secrétaire au Foreign office Malcolm Rifkind à écarter un voyage officiel à Hong Kong et le secrétaire d'Etat au Foreign office Jeremy Hanley à annuler une visite au Qatar pour qu'ils puissent être présents lors du vote ce soir. Aucun vote par procuration n'est possible au Parlement.

L'issue du vote reposera essentiellement sur les neuf députés unionistes. Traditionnellement, les députés du Parti Unioniste d'Ulster (UUP) votent avec les conservateurs, mais la

question abordée, la vache folle, pourrait modifier leurs habitudes.

Les unionistes sont furieux de l'impact sur l'Ulster de l'embargo sur le bœuf britannique. Avant cet embargo, 80 % de la viande bovine d'Ulster était destinée à l'exportation. L'Ulster a tenté en vain de négocier une exception pour l'embargo, arguant d'un système unique de marquage électronique du bétail, qui suit la trace et la santé de l'animal, et du nombre infime de cas de la maladie de la vache folle dans la province.

Les députés unionistes pourraient être tentés de faire payer au gouvernement le mécontentement des fermiers d'Ulster. Pourtant, ils semblent espérer que Douglas Hogg proposera, lors du débat d'aujourd'hui, un plan pour obtenir la levée de l'embargo sur du bétail «certifié», dont celui d'Irlande du Nord, alors qu'il doit se rendre cette semaine à Bruxelles pour une réunion des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne.

Le député tory Jerry Wiggin, président du Comité sur l'Agriculture aux Communes, a renforcé ces espoirs en estimant que dans une liste de priorités pour obtenir une levée partielle de l'embargo, il y avait de «bonnes chances que le gouvernement place l'Irlande du Nord en tête, aux côtés de l'Écosse».

La perspective d'une levée de l'embargo en Ulster pourrait entraîner aujourd'hui l'abstention des unionistes, par ailleurs mécontents de ne pas avoir été consultés par le Labour avant le dépôt de la motion de défiance. Ken Maginnis, député UUP, a clairement dit qu'il pensait que le gouvernement allait survivre. Une abstention des unionistes sauverait en effet le gouvernement conservateur.

Le leader travailliste Tony Blair a d'ailleurs reconnu implicitement que ce vote était loin d'être acquis en concédant que s'il avait «confiance en la victoire au débat de lundi, remporter la victoire sera plus difficile».

Mobutu refuse de négocier avec les rebelles

ARTHUR MALU-MALU
REUTER

Kinshasa — Le président Mobutu Sese Seko reste ferme dans son refus de négocier avec les rebelles qui poursuivent leur progression dans l'est du Zaïre, a déclaré hier Banza Mukalay, un proche du président zaïrois.

Le Zaïre a par ailleurs démenti avoir, ainsi que l'affirme l'ONU, armé des extrémistes hutus rwandais réfugiés près de Kisangani.

La menace du dirigeant rebelle Laurent-Désiré Kabila d'attaquer dans trois jours le camp de Tingi Tingi a suscité de nouveaux appels au dia-

logue même parmi les alliés politiques de Mobutu.

«La position du président est la même que celle du gouvernement. On ne peut négocier avec un rebelle qui prend les armes pour déstabiliser le pays», a dit Banza Mukalay, qui a rencontré Mobutu vendredi dans son palais de Gbadolite.

«Je suis étonné que des partis politiques qui se prononcent pour la démocratie soient favorables à ces négociations avec une marionnette», a-t-il poursuivi, estimant que Kabila ne souhaite pas la démocratisation.

Mais un autre allié de Mobutu, l'homme d'affaires et parlementaire Bemba Saolona, a réitéré hier son

soutien aux appels lancés par l'opposition radicale zaïroise en faveur d'un règlement négocié.

«Les rebelles continuent leur progression. L'option militaire sera sans issue. On ne sait pas combien de temps prendra cette guerre si on ne négocie pas», a-t-il dit à Reuter.

«Il faut négocier avec les rebelles afin qu'après la guerre, des élections puissent se tenir sur l'ensemble du territoire zaïrois», a-t-il poursuivi.

Le nouvel émissaire de l'ONU en Afrique centrale, Mohammed Sahnoun, a rencontré Mobutu samedi à Gbadolite et il est retourné à Kinshasa pour y poursuivre les discussions et tenter d'éviter une attaque contre

Tingi Tingi dont Kabila a brandi la menace.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le Haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Sadako Ogata, ont mis en garde contre les risques que courraient les civils réfugiés à Tingi Tingi, à 205 kilomètres au sud de Kisangani, si les extrémistes hutus prennent les armes contre les rebelles.

Mais dans une déclaration publiée hier, le ministre zaïrois de la Défense «dément fermement les allégations selon lesquelles le Zaïre est en train de réarmer les ex-FAR dans le camp de réfugiés de Tingi Tingi».

ITALIE

Bossi menace d'organiser une grève des impôts

REUTER

Milan — Le dirigeant de la Ligue du Nord italienne Umberto Bossi a menacé hier d'organiser une grève des impôts à l'issue du troisième et dernier jour du Congrès de son parti sécessionniste.

Bossi a déclaré que si le président du Conseil Romano Prodi et le leader de la coalition de centre-gauche au pouvoir, Massimo D'Alema, refusaient de reconnaître l'indépendance de la «Padanie», un Etat fictif dans le nord de l'Italie, il serait contraint d'ordonner une grève fiscale.

Ces déclarations provocatrices ont poussé Romano Prodi à réagir en rappelant la nécessité du respect de la loi.

«Dans un pays civilisé, le premier devoir est le respect de la loi. Le gouvernement italien s'assurera qu'elle est respectée», a-t-il déclaré.

La Ligue du Nord organise un référendum en avril pour tester ses propositions.

La Ligue a obtenu plus de 10 % des suffrages nationaux lors des législatives d'avril dernier, en s'appuyant sur un programme fédéraliste conçu pour les électeurs du Nord prospère.

Après le scrutin, qui avait apporté son meilleur score à la Ligue mais sans conférer à son leader un rôle décisif dans la vie politique nationale, Bossi avait abruptement changé de tactique. Rejetant le fédéralisme, il s'était rallié au séparatisme.

Mais, en septembre dernier, sa proclamation d'indépendance de la Padanie tombait à plat, ce qui laissait penser que Bossi s'était entièrement mépris sur l'état d'esprit de la population.

Selon un sondage publié par le *Corriere della Sera* de Milan, les Italiens du Nord ne sont pas conquis par le nouveau programme séparatiste de Bossi: 79,7 % des 600 personnes interrogées dans la région estiment que l'Italie est «une et indivisible», comme le stipule la constitution.



la boutique de plomberie
DÉCORATION 25

25^e avenue et 640 ouest
St-Eustache, tél.: 473-8492

Internet: www.decor25.com

Fait voir...
les magnifiques
produits Acrylica
parmi les 30 salles
de bains en
démonstration.

loto-québec

Tirage du
97-02-15

6 9 16 27 46 48

Numéro complémentaire: 38

résultats

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 7 500 000,00 \$
5/6+	21 80 226,80 \$
5/6	680 1 982,00 \$
4/6	40 791 63,30 \$
3/6	743 720 10 \$

Ventes totales: 41 486 562 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000 \$

Tirage du
97-02-15

1 5 18 32 34 42

Numéro complémentaire: 11

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	1 11 889,30 \$
5/6	19 417,10 \$
4/6	952 38,80 \$
3/6	13 705 5 \$

Ventes totales: 522 143 \$
Gros lot à chaque tirage:
1 000 000 \$

Tirage du
97-02-14

NUMÉROS	LOTS
9 19937	100 000 \$
19937	1 000 \$
9937	250 \$
937	50 \$
37	10 \$
7	2 \$

Tirage du
97-02-14

1 3 10 31 32 37 45

Numéro complémentaire: 19

GAGNANTS	LOTS
7/7	0 5 000 000,00 \$
6/7+	0 90 265,50 \$
6/7	44 1 795,00 \$
5/7	1 893 149,00 \$
4/7	39 722 10 \$
3/7+	38 252 10 \$
3/7	336 048 particip. gratuite

Ventes totales: 4 912 228 \$
Prochain gros lot (approx.): 6 000 000 \$
Prochain tirage: 97-02-21

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

É D I T O R I A L

Chrétien sur le terrain
des provinces

Michel Venne

La manchette du *Devoir*, vendredi, était éloquent. Dans quels secteurs le gouvernement de Jean Chrétien prévoit-il «investir» au cours de son prochain mandat s'il est réélu? Pauvreté infantile, santé et recherche universitaire, trois domaines qui relèvent d'abord de la responsabilité des provinces et dans lesquels Ottawa ne cesse de réduire sa part de financement.

En vertu du discours officiel, Ottawa souhaite clarifier les rôles et les responsabilités des deux ordres de gouvernement pour réduire les chevauchements et le double emploi. Si cela était vrai, Ottawa cesserait de mettre son nez dans le domaine de la santé, dont l'administration relève exclusivement des provinces. Au contraire, il s'apprête à donner suite aux recommandations d'un forum d'experts en renforçant le rôle du gouvernement central comme gardien et protecteur de l'assurance-maladie par l'entremise de normes et d'une contribution financière minimale.

Si Ottawa croyait en ce qu'il prône, il remettrait aux mains des provinces le financement des universités, puisque l'éducation est une responsabilité provinciale. Au contraire, M. Chrétien vient d'annoncer qu'il consacrerait des fonds pour aider les institutions de haut savoir à moderniser leurs installations scientifiques. Si le fédéral voulait vraiment se mêler de ce qui le regarde, il verserait aux provinces les fonds et laisserait ces dernières déterminer seules comment lutter contre la pauvreté chez les enfants. Au lieu de suivre cette logique toute simple, le ministre des Finances Paul Martin annoncera demain, dans son budget, la création, en collaboration avec les provinces, d'une prestation nationale pour les enfants.

Dernier exemple d'une liste qui pourrait s'allonger: comment justifier qu'au moment où le fédéral négocie avec plusieurs provinces, dont le Québec, le transfert des fonds et des responsabilités dans le domaine de la main-d'œuvre, le ministre Pierre Pettigrew injecte en parallèle 315 nouveaux millions sur trois ans pour aider les jeunes à trouver du travail? Non seulement c'est incohérent, mais c'est gaspiller notre argent, puisque des programmes similaires existent déjà au niveau provincial.

Alors que vient faire le gouvernement de Jean Chrétien dans ces domaines qui le regardent si peu et pour lesquels il consacre une part toujours plus mince de son budget? Deux raisons apparaissent à première vue. La seconde est en grande partie liée aux nécessités électorales. Nous y revenons plus loin. Quant au premier motif, il est connu: la plupart des provinces les moins fortunées souhaitent une intervention constante d'Ottawa dans une série de domaines dont les programmes sociaux. Plus généralement, les Canadiens reconnaissent, hors du Québec francophone du moins, la nécessité de conserver un gouvernement fédéral doté de pouvoirs et de moyens suffisants pour assumer une direction unifiée du pays et veiller à la redistribution de la richesse d'un océan à l'autre.

Les leaders politiques québécois nous avaient habitués à une vision différente du rôle d'Ottawa. Le rapport Allaire, adopté par les libéraux de Robert Bourassa en 1991, et qui prônait le transfert au Québec de 22 compétences, fut l'illustration la plus extrême de cette façon de voir le Québec, parfaitement autonome, au sein de la fédération canadienne. Depuis ce temps les fédéralistes québécois ont déchanté. En pleine campagne référendaire sur l'Accord de Charlottetown, en 1992, M. Bourassa disait aux Québécois qu'une répartition étanche des pouvoirs entre Ottawa et les pro-

vinces n'est plus concevable à l'aube de l'an 2000. En 1995, l'ancien chef libéral Claude Ryan invitait les fédéralistes à renoncer à cette approche qui n'avait guère porté fruit et suggérait de rechercher, plutôt, une meilleure collaboration entre les deux ordres de gouvernement. Le Parti libéral de Daniel Johnson s'apprête à formaliser ce virage en adoptant, à son congrès de mars, une politique constitutionnelle misant sur l'interdépendance entre les provinces et le gouvernement fédéral, conférant ainsi à Ottawa un certain pouvoir dans presque tous les domaines.

Or, à l'aube du 21^e siècle, quels sont les domaines porteurs pour un gouvernement auprès des électeurs? Certes, l'éducation et la santé viennent parmi les premiers, comme le démontrait récemment le président des États-Unis, Bill Clinton, en faisant de

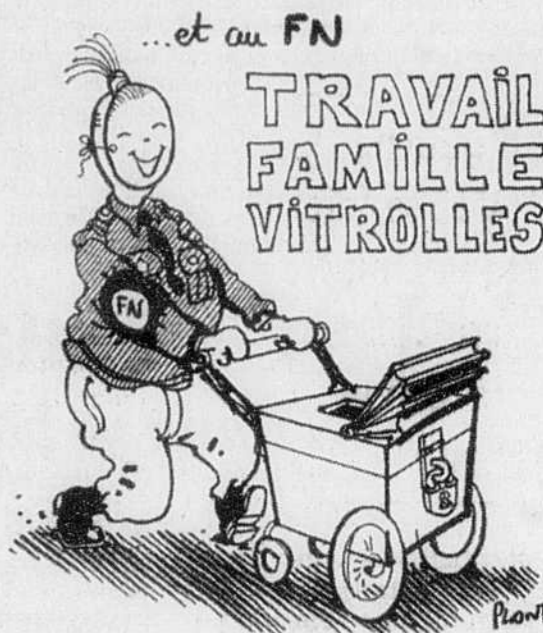
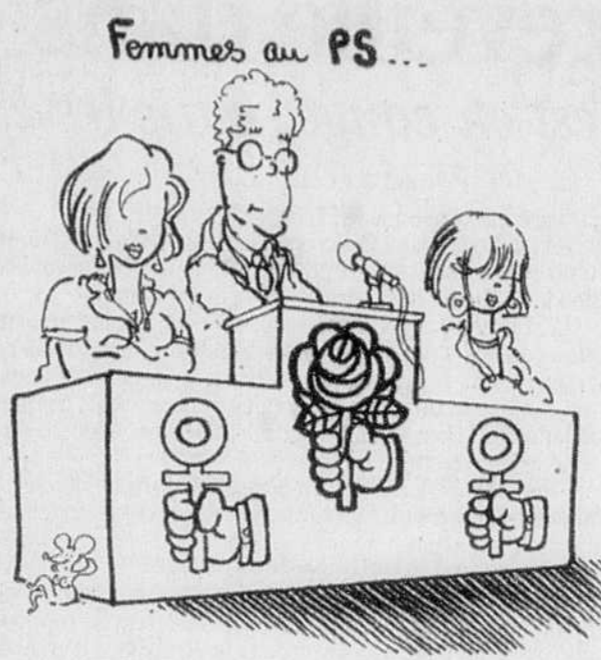
l'éducation, du retour au travail des assistés sociaux et de l'assurance-maladie trois des thèmes principaux, avec la sécurité et la justice, de son discours sur l'état de la nation. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui aspirent à diriger le Canada misent sur les mêmes intérêts des électeurs: veiller à ce que la population soit éduquée, prête à affronter la nouvelle économie, et qu'elle puisse bénéficier d'une protection sociale suffisante à une époque insécurisante pour nombre de citoyens.

Sortir Ottawa
des champs
de compétence
provinciale
priverait
les fédéraux de
thèmes électoraux

Voilà qui explique en bonne partie pourquoi les politiciens fédéraux feront campagne, aux prochaines élections, sur des thèmes de compétence provinciale. C'est parce que les électeurs veulent entendre parler, outre d'emploi, d'éducation, de santé et de protection sociale. La

pauvreté infantile et les difficultés des jeunes à trouver du travail scandalisent la population qui demande à ses représentants politiques de trouver des solutions à des problèmes concrets. On imagine mal un candidat aux élections fédérales faire campagne dans sa circonscription locale sur le dernier discours de l'ambassadeur canadien aux Nations unies au sujet du génocide rwandais. Ce sera plus facile pour lui, s'il est dans l'opposition, d'accuser le gouvernement de ne rien faire pendant que des jeunes perdent les plus belles années de leur vie au chômage, ou, s'il est au gouvernement, d'évaluer les réalisations récentes: des millions pour des stages et des emplois d'été pour les jeunes; une prestation nationale pour enfants; la construction d'un nouveau centre sportif dans le cadre du programme d'infrastructures. Et ce même si Ottawa n'investit dans ces domaines que des sommes dérisoires qui lui permettent tout de même de donner l'impression de faire quelque chose.

Cette situation, qui est devenue un facteur inhérent au régime fédéral canadien, a bien entendu pour effet de perpétuer les dédoublements et le gaspillage qui s'ensuivent. Sans parler des querelles fédérales-provinciales. Qui, d'Ottawa ou du Québec, fait plus pour l'emploi des jeunes ou la culture? Tandis que Pierre Pettigrew prétend que c'est le fédéral, Sheila Copps demande aux troupes de théâtre qu'elle subventionne d'accrocher un drapeau du Canada aux frontons de leurs immeubles, en témoignage de leur reconnaissance. C'est ainsi que la confusion continue de régner quand il s'agit de désigner un responsable. Qui blâmer, d'Ottawa ou des provinces, quand survient un problème, si l'un et l'autre peuvent, durant les campagnes électorales, se créditer les bons coups? Comme dirait Jean Chrétien, vive le Canada!



LE MONDE

«Chérie, j'ai réduit le chômage»

Cette semaine, je relisais l'article «Économie politique» (1755) que Rousseau rédigeait pour l'*Encyclopédie*. Rappelez-vous: Rousseau y fustige ceux qui confondent l'économie domestique et l'économie politique et qui cherchent le principe de la seconde dans le prolongement du principe de la première. Rousseau rappelle la spécificité politique de l'économie du même nom, qui concerne un ordre artificiel traversé de conflits, et il nous met en garde contre la tentation de le penser sur le modèle de l'ordre domestique.



Normand Baillargeon

Je me demande ce que Rousseau eût pensé de nos hommes politiques qui, depuis des années, ont recours à la métaphore du bon père de famille (emprunter pour payer l'épicerie, gnagnagna) pour nous faire avaler leurs politiques budgétaires ou une réduction des dépenses entraînerait une diminution du même montant du déficit, sans impact sur les recettes, comme pour un budget familial! Aussi absurde que: «Notre budget ne balance plus, les enfants. Papa va donc rentrer moins de sous afin qu'on puisse moins dépenser». Au secours, Jean-Jacques!

Demain, Papa Martin va dévoiler son budget. On le sait d'avance: il va généralement proposer de serrer dans les dépenses et de combattre l'inflation en appauvrissant la population. Le Centre canadien des politiques alternatives et *Choices* proposent, dans l'*Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral*, une autre analyse de notre situation économique et sociale. Ils considèrent que l'élaboration d'un budget met en jeu «des valeurs fondamentales et des priorités politiques» (tiens!). Problème: les valeurs et les priorités de Papa Martin sont faussées. Car à en croire Papa Martin et la communauté des affaires, la baisse des taux d'intérêt est due à la diminution du déficit et les facteurs économiques fondamentaux sont désormais en bon ordre. En bon ordre, cela veut dire que le revenu par habitant est en deça de ce qu'il était en 1989, que près de 1,5 million de

personnes sont sans emploi et que plus de cinq millions d'autres vivent dans la paillarderie. Bref: Papa Martin nous mène... en bateau?

Voici les grandes lignes du budget que dévoilaient le 12 février ces mauvais fils de la grande famille canadienne.

L'Alternatives budgétaire se donne cinq grandes priorités: la création d'emplois; la guerre à la pauvreté; la sauvegarde et le renforcement des programmes sociaux; une politique fiscale équilibrée; des objectifs réalistes en matière de gestion de la dette. Pour les atteindre, au lieu de poursuivre dans la voie de la compression dans le secteur public (qui a coûté 24 milliards de dollars soit 3% de la croissance du reve-

nu et 280 000 emplois, merci Papa Paul), on mise sur la baisse des taux d'intérêt, qui dégagera des surplus de plus de quatre milliards, et sur la croissance de l'économie qui financera le tout à 70%. Quant au reste, soit cinq milliards, on va le chercher où il se trouve: par prélèvement d'impôts auprès des riches et des entreprises qui paient peu ou pas d'impôts.

Quelques exemples. Un impôt minimum sur le revenu des entreprises générera 504 millions; une taxe sur les profits excédentaires des institutions financières, 496 millions; par l'abolition de l'exonération pour gain en capital pour les petites entreprises, on va chercher 936 millions; de nouvelles tranches d'imposition pour revenus élevés (un taux de 32% pour revenus supérieurs à 100 000 \$ et de 34% pour revenus supérieurs à 150 000 \$) rapporteraient 775 millions; une taxe sur le transfert de la richesse, laquelle existe déjà même aux États-Unis, rapporterait 1,7 milliard. Quelques autres mesures semblables et on arrive bientôt à cinq milliards, tout en tenant compte des coûts des nouvelles mesures fiscales pour contrer la pauvreté.

Le plus beau est que tout cela permettrait aussi d'atteindre l'objectif d'élimination du déficit en cinq ans seulement et de réduire la dette à 60% du PIB dès l'an 2000. Tout cela en

maintenant les programmes sociaux, en diminuant le chômage à 7% — Papa Martin, sévère mais juste père de famille, veut le ramener à 8,7% — et en abaissant le taux de pauvreté, qui est actuellement de 18,5% (!) à 14,5% dès 1998 et à 12% d'ici l'an 2000.

Oui, mais mes bateaux, demande Papa Paul? Je laisse à Rousseau le soin de lui expliquer. «[Dans la société politique], loin que le chef ait intérêt naturel au bonheur des particuliers, il ne lui est pas rare de chercher le sien dans leur misère. [...] En un mot, les abus sont inévitables et leurs suites funestes dans toute société où l'intérêt public et les lois n'ont aucune force naturelle, et sont sans cesse attaqués par l'intérêt personnel et les passions du chef et de ses membres.»

Mais au fond, par-delà tous ces chiffres, toutes ces détails techniques et toutes les questions de faisabilité, c'est une question morale que le Budget alternatif nous renvoie à la guele: un pays aussi riche que le nôtre a-t-il le droit de tout sacrifier sur l'autel du profit de quelques-uns, y compris la pauvreté et la misère d'un nombre grandissant de ses citoyens? Je trouve que ce serait chouette si on pouvait démocratiquement et collectivement répondre à cette question.

Démocratiquement... Mais ce sont quelques-uns qui décident... si tant est qu'ils décident encore quoi que ce soit de manière significative.

Pour le moment Dow Jones a passé la barre historique des 7000 points cette semaine; tout va donc pour le mieux. Il faudra que j'explique ça au prochain itinérant que je croise. L'espère que je ne tomberai pas sur un diplômé de philosophie qui aurait lu Rousseau. Il pourrait me répliquer: «Question bonne peut-être à agiter entre esclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raisonnables et libres, qui cherchent la vérité.» (Second Discours).

Tiens; je mettrai bien ça en exergue au budget Martin, mardi.

Curiosité toponymique: La ville de Vitrolles (France) vient de changer de nom: elle s'appellera désormais Vitriol. C'est le quatrième (af) Front National.

L E T T R E S

La «révolution du bon sens»

Dans son éditorial du 27 janvier dernier, Jean-Robert Sansfaçon critique la «révolution du bon sens» du premier ministre de l'Ontario. Il a bien raison de le faire, parce que l'opération consiste à mettre l'État au service des maîtres marchands du monde pour qui les politiques de la province voisine sont exemplaires.

Ces politiques, en effet, génèrent une société à deux vitesses mettant à la disposition des producteurs un bassin sans fond de pauvres corvéables et exploitables à merci, tout en conservant un certain pourcentage de consommateurs solvables de produits haut de gamme et de haute technologie. Ces consommateurs peuvent d'ailleurs venir de l'étranger et profiter de services que les citoyens ordinaires n'ont pas les moyens de s'offrir.

On cite parfois les services de médecine et de chirurgie de pointe. Cela est solidement établi dans certains pays et en voie d'implantation ici. Il est évident et cela depuis des lustres que le néolibéralisme local et mondialise engendre un développement monstrueux du capitalisme dont les retombées ne peuvent qu'être funestes pour la vie sociale et citoyenne des États atteints et néfastes pour la justice, la liberté et la démocratie en leur sein. Mais l'éditorialiste suggère, et je crois qu'il se trompe, qu'il existe

un fossé entre les politiques des gouvernements de l'Ontario et du Québec. Il décrie que l'un est conservateur et l'autre centriste. Voyons donc! L'un suit l'autre à la trace et seul le discours diffère. C'est comme nous racontent les hauts faits de Gengis Khan, le fléau de Dieu, pour nous faire apprécier la gouverne d'un Tamerlan, son émule, venu plus tard.

O. Pouliot
Montréal, 5 février 1997

La Cindy Crawford pakistanaise?

Que faut-il penser d'un éditorial d'environ 300 mots dans lequel François Brousseau fait trois fois allusion aux atouts physiques de Benazir Bhutto (*Le Devoir*, 5 février 1997)? Une fois, deux fois, trois fois, sous l'empire de la testostérone, la rigueur intellectuelle aurait chuté dans les stéréotypes?

Dans un sous-continent où Mmes Gandhi et Bandanaraike ont balisé, à l'avant-garde du reste du monde, le chemin de la participation des femmes au leadership politique, cet ordre de considération n'est-il pas un peu, beaucoup, paternaliste? Mme Bhutto est un chef d'État sortant de charge; elle n'est ni plus ni moins une icône que Boris Eltsine ou que Jacques Chirac.

Certes, personne ne nie qu'elle soit objectivement belle et rien ne s'oppose à ce qu'on en fasse état une fois par

texte qu'on lui consacre. Je revendique cependant la pleine équité phantasmagorique. Pourquoi M. Brousseau — lui-même plutôt joli garçon, surtout quand il disserte en italien à la Casa d'Italia — ne s'émouvrait-il pas éventuellement, en toute objectivité professionnelle, de la «virile carrure» d'Helmut Kohl, du «charme suave» de Benji Netanyahu, du «charisme ténébreux» de Lucien Bouchard ou de la «juvénile prestance» de Bill Clinton...

Le seul problème, lorsqu'on se situe dans cette logique, c'est de trouver quelque chose de gentil à dire de Jean Chrétien. Il faut en rire pour ne pas en pleurer. Car, en cette fin du deuxième millénaire, si le hasard nous fait naître femme, il demeure préférable d'avoir la taille bien faite, plutôt que la tête, l'impossible idéal étant toujours de cumuler les deux. Qu'on n'en prenne pour indices que le foisonnement, aux États-Unis, des concours de beauté pour petites filles d'âge préscolaire, l'attention démesurée que les médias accordent aux *top models* et la progression inquiétante des troubles de l'alimentation chez les adolescentes.

Louise Sexton
Montréal, 11 février 1997

Une allusion de trop

Dont acte à Mme Sexton. Il y avait, disons, une allusion de trop au physique de Mme Bhutto dans mon article...
François Brousseau

À P R O P O S

...de l'aide à la musique

Au Québec, le Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) a octroyé 7,3 millions aux orchestres et aux formations musicales en 1994-1995. Avec le théâtre, la musique reste l'une des deux disciplines les plus subventionnées de l'expression artistique.

L'Orchestre symphonique de Montréal reçoit plus de deux millions du gouvernement québécois; l'Orchestre symphonique de Québec, plus d'un million; l'Orchestre Métropolitain, la moitié de cette somme; tandis que les

autres formations musicales se partagent des sommes allant de 50 000 à 500 000 \$. Ces subventions se doublent, la plupart du temps, de sommes équivalentes provenant des gouvernements fédéral et municipal. À titre d'exemple, avec un budget de 13 millions, l'OSM se voit accorder des subventions totales de cinq millions, soit l'équivalent de son déficit. L'équilibre budgétaire est donc loin d'être atteint.
Mario Cloutier, in Québec 1997, publié en collaboration Fides/Le Devoir.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

Autonomie gouvernementale des peuples autochtones

Veut-on vraiment d'un troisième palier de gouvernement?

Les compétences que la Commission Dussault-Erasmus propose d'accorder aux Premières Nations ne devraient ni excéder celles du fédéral et des provinces, ni avoir préséance sur elles

BENOÎT PELLETIER

Professeur agrégé à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa

Une version un peu plus élaborée de ce texte paraîtra dans la revue Options-politiques du mois de mars 1997.



René Dussault et Georges Erasmus, coprésidents de la Commission royale sur les peuples autochtones.

1 Le rapport de la Commission Dussault-Erasmus propose un certain nombre de mesures destinées à modifier significativement la place des Premières Nations, Inuits et Métis dans l'ensemble politique et constitutionnel canadien. Parmi ces mesures, notons celle voulant que soit créé un Parlement autochtone, celle voulant que l'on ajoute une «Chambre des premiers peuples» au Parlement central, ainsi que celle voulant que les autochtones jouissent d'une représentation distincte au sein de la Chambre des communes et du Sénat du Canada. La Commission Dussault-Erasmus recommande également la présence d'un autochtone soit garantie à la Cour suprême du Canada et que soit éventuellement créée une véritable province autochtone. Toutes ces propositions sont cumulatives et visent finalement, dans l'esprit des auteurs du rapport, à accorder aux autochtones le statut qui leur revient en tant que «peuples» au sein du Canada, en tant que nations à part entière.

La Commission Dussault-Erasmus en a par ailleurs profité pour inviter les gouvernements fédéral et provinciaux à reconnaître l'existence de facto d'un troisième ordre de gouvernement, autochtone celui-là, que garantirait déjà l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

L'article 35 de la Loi de 1982 prévoit que «[l]es droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones du Canada sont reconnus et confirmés». La Commission Dussault-Erasmus infère de cette disposition — ainsi que des traités déjà signés et de la Proclamation royale de 1763 — que notre Constitution reconnaît et protège déjà le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale, à titre de droit ancestral et issu de traités. Cette autonomie gouvernementale déboucherait elle-même sur un troisième ordre de gouvernement au Canada et impliquerait, en termes concrets, non seulement l'exercice de compétences législatives, exécutives et même judiciaires, mais également l'octroi de ressources financières, ainsi que de nouvelles négociations territoriales et des arrangements économiques et fiscaux.

Plus particulièrement, selon la Commission, aucune modification constitutionnelle ne serait formellement requise (bien que celle-ci puisse être opportune, selon la Commission, afin de garantir plus de certitude) pour permettre l'instauration de ce troisième ordre de gou-

vernement, une thèse que nous rejetons totalement.

Il faut toutefois préciser d'emblée que nous ne sommes pas opposé à l'octroi de droits, privilèges et pouvoirs en faveur des autochtones du Canada. Il nous semble même être hautement souhaitable que ceux-ci disposent d'une plus grande autonomie dans la conduite de leurs propres affaires. Ainsi, nous serions favorable à l'idée que des pouvoirs soient délégués aux nations autochtones afin que celles-ci puissent constituer des gouvernements locaux ou régionaux semblables aux gouvernements municipaux. De même, nous ne pouvons qu'encourager les différentes initiatives visant à doter les autochtones des instruments nécessaires à la valorisation de leurs cultures, leurs traditions et leurs langues, ainsi que visant à leur permettre de mieux prendre en charge leur développement économique et social.

Par contre, nous ne pouvons accepter que, sans une modification constitutionnelle formelle, les peuples autochtones aient la possibilité de se constituer en entités souveraines et qu'ils ne soient plus assujettis à la plupart des normes qui constituent le régime juridique provincial

et fédéral. C'est pourtant ce que suggère la Commission Dussault-Erasmus, pour laquelle les nations autochtones auraient le droit inhérent de former des entités tout aussi souveraines dans leur sphère de compétences que les provinces et le fédéral dans les leurs. Cette sphère de compétences elle-même serait fort vaste et pourrait aller jusqu'à contenir un plus grand nombre de pouvoirs législatifs que dans le cas des provinces. Les gouvernements autochtones pourraient même être appelés à exercer des compétences qui relèvent aujourd'hui exclusivement du Parlement fédéral.

Ainsi, selon la Commission Dussault-Erasmus, le troisième ordre de gouvernement autochtone serait appelé à partager avec le fédéral et les provinces cette souveraineté qui est le propre de l'Etat canadien. Plus spécifiquement, à l'intérieur de leur sphère de compétences exclusives, les gouvernements autochtones seraient souverains et leurs lois primeraient sur toute loi fédérale ou provinciale incompatible. La seule exception à ce principe concernerait les lois fédérales qui viseraient à répondre à une nécessité impérieuse et réelle et qui seraient conformes aux responsabilités de fi-

duciaire de la Couronne envers les peuples autochtones. De fait, on constate que les lois autochtones auraient dans tous les cas préséance, en cas de conflit, sur les lois provinciales d'application générale.

D'ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que, dans l'esprit de la Commission Dussault-Erasmus, les peuples autochtones ne jouiraient pas que de pouvoirs délégués, comparables à ceux des municipalités. Au contraire, ils disposeraient d'une autorité vraiment souveraine, égale en droit à celle des provinces et du fédéral, jouissant d'un statut constitutionnel distinct et comportant pour les autochtones la possibilité d'avoir leurs propres parlements, leurs gouvernements et peut-être même leur administration publique. S'il faut en croire la Commission Dussault-Erasmus, tout cela serait d'ailleurs déjà acquis aux nations autochtones en vertu de l'article 35 de la Loi de 1982, et il ne resterait plus qu'à discuter entre partenaires fédératifs des modalités de mise en œuvre de ce droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.

Or, à notre avis, la Commission Dussault-Erasmus favorise une interprétation beaucoup trop libérale de l'article 35 de la Loi de 1982. Cet article n'a jamais été destiné à permettre l'émergence d'un pouvoir autochtone comparable à celui des provinces, sans modification constitutionnelle accomplie en bonne et due forme. Au contraire, il nous semble que l'article 35 en cause vise essentiellement à protéger dans la Constitution du Canada le titre territorial autochtone. L'article 35 garantit également les coutumes, pratiques et traditions de la culture autochtone, dans la mesure où elles sont déterminées en fonction de l'occupation et de l'utilisation historique par les autochtones de leurs terres ancestrales.

En se fondant sur une interprétation particulièrement complaisante de l'article 35 de la Loi de 1982, la Commission Dussault-Erasmus cherche à accomplir subrepticement, par des moyens détournés, des réformes institutionnelles très lourdes de conséquences pour le lien

fédératif canadien. En effet, il faut prendre conscience de ce que représenterait l'établissement d'un troisième ordre de gouvernement dans une fédération qui éprouve déjà beaucoup de difficultés à concilier les intérêts des deux ordres de gouvernement déjà en place. Il faut réaliser également ce que signifierait le fait d'avoir des entités territoriales, ici et là dans les provinces, qui disposeraient de la capacité d'adopter leurs propres lois et d'appliquer celles-ci à l'exclusion de la plupart des législations provinciales et fédérales. De même, il faut bien se faire à l'idée que la reconnaissance du droit des nations autochtones à l'autodétermination au sein du Canada s'accompagnerait d'une assise territoriale élargie et d'une nouvelle redistribution des ressources — au moyen par exemple d'un mécanisme de péréquation —, question d'assurer la viabilité de leur autonomie politique et économique.

(À suivre demain)

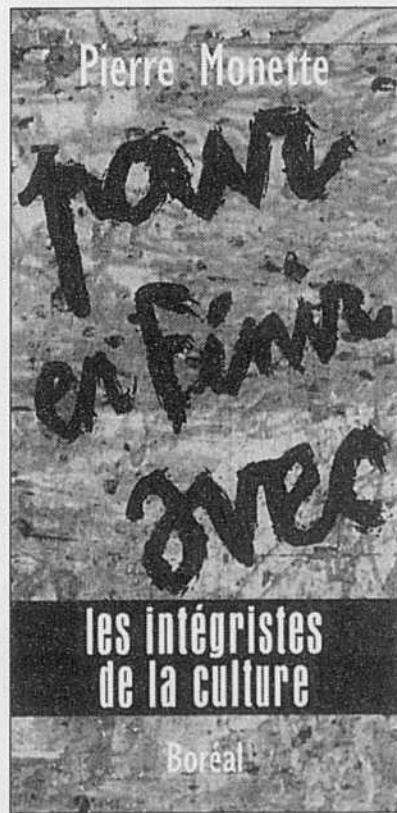
Il est souhaitable que les peuples autochtones disposent d'une plus grande autonomie dans la conduite de leurs affaires

Les gouvernements autochtones pourraient être appelés à exercer des compétences relevant du Parlement fédéral

Pour en finir avec ceux qui ne m'ont pas lu

Une forme très perverse de malhonnêteté intellectuelle fait en sorte que l'on s'attaque davantage à l'auteur qu'à son ouvrage, que l'on avoue même ne pas avoir daigné ouvrir

PIERRE MONETTE

Auteur de *Pour en finir avec les intégristes de la culture* (Éditions Boréal) et professeur au cégep du Vieux Montréal

Tandis qu'au *Devoir*, on s'est réfugié derrière l'avis des lecteurs (qui, comme on le sait, n'engage jamais la rédaction...), à la suite de ma réplique, le quotidien de la rue De Bleury s'est en effet contenté d'ouvrir ses colonnes à une «opinion» où mes propos étaient taxés d'«inepties» et à une lettre ouverte où ils devenaient des «aberrations».

Contrairement à ce qu'on a laissé entendre, mon livre ne prend pas parti en faveur du jodel ou contre le français des grandes écoles académiques. Mon intention est de démontrer qu'il n'y a pas de bon ou de mauvais français, ni de grande ou de petite culture — ceci dans le cadre d'une argumentation dont la principale interrogation est la suivante: pourquoi sommes-nous, au Québec,

tellement préoccupés par les questions linguistiques et culturelles? Ma réponse dérange tellement que la plupart des commentateurs l'escamotent: la passion que, comme société, nous portons aux questions de langue et de culture est symptomatique d'une idéologie petite-bourgeoise.

Le petit-bourgeois est généralement né dans un milieu populaire, dont il s'est sorti pour devenir contremaître, professeur, animateur ou animatrice d'émission culturelle, etc. Plus ou moins «déclassé», il refuse de concevoir la société en termes de classes sociales. Il conçoit sa réussite comme le fruit de ses seuls efforts personnels, et il étend cette perception à tous les phénomènes sociaux.

Pas tout à fait patron, le petit-bourgeois occupe des positions d'intermédiaire, de courroie de transmission des vrais pouvoirs. À cause de la «petitesse» essentielle de sa réussite, il n'est pas en position d'exercer de réelle influence sur les forces économiques et politiques. Il compense alors son impuissance à apporter de réels correctifs aux problèmes sociaux en portant attention à la correction de sa langue et à la qualité de ses lectures.

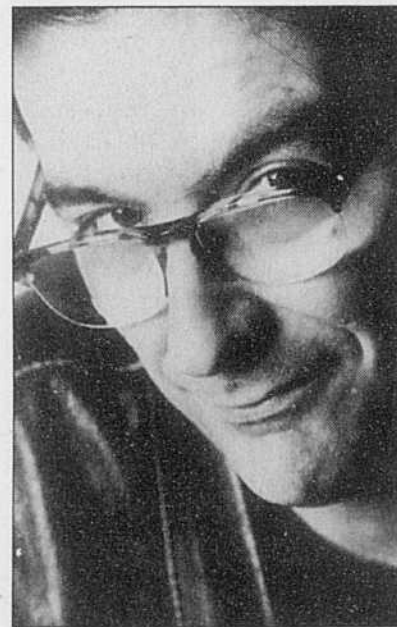
La petite-bourgeoisie est le groupe social qui accorde le plus grand intérêt aux questions culturelles. Dans la mesure où ses loisirs sont sa principale richesse, il tend à survaloriser tout ce qui occu-

pe ses soirées et ses fins de semaine. Du même coup, il conçoit la culture comme un délassement et réduit toutes les questions de l'heure à leurs volets culturels.

Ces données me conduisent, dans mon livre (au bout d'une argumentation évidemment plus développée que ne le permet le contexte du présent article), à conclure que ce n'est pas parce que notre langue et notre culture sont en danger que nous sommes tellement préoccupés par les questions linguistiques et culturelles — chose que ne veulent pas entendre les tenants d'un «nationalisme» ruminant au ressentiment. Mais tout simplement parce que nous sommes une société fondamentalement petite-bourgeoise.

Le fait qu'on réduise mon livre à mes quelques charges contre la conformité linguistique (sans tenir compte de leur participation à une critique plus globale des conformismes culturels) illustre mon propos: on en fait une lecture typiquement petite-bourgeoise, qui consiste à ramener tous les débats à la langue employée pour en discuter!

À ce sujet, plusieurs ont vu une contradiction dans le fait que mes critiques de la correction linguistique et de la *cultural correctness* sont rédigées dans une langue qualifiée par certains de «parfaitement maîtrisée». Évidemment, si j'avais



JOSÉE FLIBOTTE

Pierre Monette

commis la moindre faute, j'aurais facilité la tâche de mes détracteurs: lorsqu'un cancer remet en question les mécanismes de la réussite scolaire, on refuse de l'entendre parce que son point de vue apparaît miné par le dépit. Mais qu'un «premier de classe» fasse de même, y a pas de raison! Ce qu'on ne me pardonne pas, c'est d'être un traître à ma classe sociale: un petit-bourgeois qui dénonce l'étroitesse intellectuelle intrinsèque de son propre milieu. On s'offusque de mon ingratitude: comment une personne qui a su si bien profiter de l'école peut-elle oser remettre en question le système dont elle est le produit? — Qu'on me permette de préciser deux choses à ce propos.

Je suis un *back-bencher* du *baby-boom*. Pour ceux qui n'entendent rien à l'allitération: un membre sans portefeuille de la génération de l'après-guerre, qui a désormais troqué le *flower power* pour le gardina-

ge, la randonnée pédestre pour le golf et le LSD pour la spiruline. Mes 40 ans tout juste sonnés me permettent de figurer parmi ceux qui ont trouvé place dans le *dinghy* à la traîne du beau bateau que se sont montés mes aînés — avec l'estomac chaviré à force de rouler dans les remous que leur État-providence laisse derrière lui.

C'est en dehors de l'école que j'ai appris à écrire sans trop de fautes; mes notes de français étaient si mauvaises à ma sortie du secondaire qu'au cégep, on m'a admis en lettres... anglaises! Je suis fils d'ouvrier, né dans le quartier Saint-Henri; j'ai grandi dans un logement où il n'y avait pratiquement pas d'autres livres que l'annuaire du téléphone. Sur mes 200 et quelques compagnons de quatrième secondaire, une quarantaine sont passés avec moi en cinquième secondaire; une dizaine se sont rendus au cégep (dont j'ai décroché pendant une année et demi), et seuls deux d'entre nous ont atteint l'université! — Oui, je suis la preuve vivante que l'école est malgré tout une des voies de la réussite! Mais aussi un témoin des fossés remplis de laissés-pour-compte dont ce trajet est bordé.

Pour en finir avec les intégristes de la culture est en fin de compte un ouvrage bien plus autobiographique que le laissent paraître mes pudeurs d'essayiste. Mon propos n'y est pas de faire l'éloge de l'«inculture» et de la paresse intellectuelle. Loin d'y revendiquer le remplacement de la culture scolaire par une autre plus proche du «vécu», j'y démontre simplement que la culture et la correction linguistique, pour être des outils de promotion individuelle, sont également des moyens de sélection sociale.

Qu'on soit d'accord ou pas avec mes positions, peu m'importe: qu'on lise son livre avant d'en parler, c'est tout ce qu'un auteur est en droit de demander.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francœur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Mungier, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

La vie qu'on mène



Nous ne sommes pas intéressés à espionner les séparatistes, dit Young

PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — Le ministre de la Défense, Doug Young, doute fort qu'un scandale majeur n'éclate à la suite d'allégations selon lesquelles Ottawa aurait épié les activités du délégué général du Québec à Washington.

«Nous devons examiner cette affaire et nous assurer qu'il n'y a rien eu de malencontreux, mais chose certaine, nous ne sommes pas intéressés à espionner les séparatistes — on lit pas mal en eux comme dans un livre ouvert», a indiqué M. Young dans une entrevue diffusée hier au réseau de télévision BBS.

Keith Keener, un analyste pour le compte de l'Agence américaine de renseignement de la Défense, soutient dans une déposition que des officiers militaires canadiens lui ont demandé des informations sur les relations à Washington du délégué général du Québec, Marc Boucher.

Dans sa déposition, recueillie vendredi dernier en Virginie, M. Keener cite les propos du major Michel Prudhomme, un agent canadien de liaison aux renseignements. Le major Prudhomme lui aurait déclaré que le colonel R. J. Taylor, un officier supérieur, avait demandé que le délégué général du Québec fasse l'objet d'enquêtes.

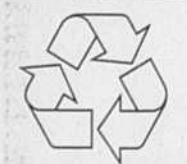
M. Keener a intenté une poursuite pour atteinte à la liberté d'expression contre son employeur, l'Agence américaine de renseignement de la Défense, parce qu'elle lui interdit de participer à un colloque sur la souveraineté du Québec, vendredi prochain à Washington. M. Keener a déjà laissé entendre que la souveraineté du Québec était inéluçable et que les États-Unis devraient s'y préparer plutôt que de fermer les yeux.

«La question de la souveraineté du Québec est un dossier intérieur très délicat pour le gouvernement du Canada», plaide l'agence américaine dans une note de service transmise à M. Keener pour l'empêcher de participer au colloque.

Le ministre Young a indiqué hier qu'il fallait demeurer très prudent face aux allégations d'un employé mécontent qui estime avoir été lésé par son employeur. Mais il a promis de faire toute la lumière sur cette affaire et de déterminer les responsabilités du ministère de la Défense, s'il y a lieu.

«Même en faisant un effort d'imagination, je ne crois pas que nous soyons ici en présence d'un gros scandale d'espionnage», a-t-il dit. «Mais les séparatistes ont bien le droit d'être chatouilleux — surtout lorsque je suis dans les parages.»

Le ministre a d'ailleurs minimisé les allégations de M. Keener, rappelant qu'il ne faisait jamais allusion à de l'«espionnage», et que les souverainistes s'intéressent eux aussi aux faits et gestes des fédéralistes.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Version internet (514) 278-6060
1-800-563-5665

Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ARTS «Le monde change et il en va de même de nos modes d'expression culturelle»

SUITE DE LA PAGE 1

des projets subventionnés. Après leur énumération, on se contente de préciser que leur évaluation «sera fondée sur leur pertinence par rapport aux objectifs de la politique étrangère du Canada» et qu'elle «tiendra également compte de la qualité artistique du projet et du rapport coût-bénéfice et de la capacité du candidat d'entreprendre un projet international».

«Le monde change et il en va de même de nos modes d'expression culturelle», dit Diane Simsovic, porte-parole du ministère, pour expliquer la décision de revoir les critères. Mais on ne parle pas des choix politiques des troupes ou des individus. Cela ne veut pas dire que des séparatistes ne pourront pas recevoir d'argent.

Les documents du 7 février dernier justifient le changement en évoquant la nouvelle politique des Affaires étrangères, adoptée par le gouvernement libéral en 1995. Elle fait de «la projection de la culture et du savoir canadiens au-delà de nos frontières» un des trois piliers de l'action canadienne internationale, avec le commerce et la sécurité internationale. «Il a fallu accorder notre programme aux objectifs de la politique étrangère», résume Diane Simsovic.

Le programme des RCI appuie des activités réparties entre diverses catégories, qui vont des tournées de représentation ou de marketing à l'étranger à la participation de cinéastes canadiens à des festivals internationaux, en passant par l'invitation d'acheteurs et d'imprésarios étrangers au pays. La distribution des fonds est recommandée par les fonctionnaires. Le ministre a le dernier mot.

Les critères de sélection propres à chacune des catégories font davantage référence à la valeur esthétique des projets. Ainsi, les documents officiels concernant les arts de la scène annoncent que «dans le contexte des conditions générales d'admissibilité [les six objectifs «politiques»], la priorité sera accordée aux projets qui démontrent un haut niveau de qualité artistique» ou qui «comprennent un plan promotionnel détaillé».

Pierre MacDuff, directeur du Théâtre des Deux Mondes, se dit prêt à «faire la différence entre le niveau macro [celui des objectifs] et le niveau micro [celui des normes sectorielles] de cet ensemble». Il n'en trouve pas moins «inquiétant» cette refonte du programme et s'en

prend surtout à l'«extraordinaire méconnaissance du secteur artistique» dont elle témoigne. «Il y a derrière tout cela le postulat que tout se vaut en matière de culture, dit-il. Mais quand les étrangers demandent une pièce de théâtre québécoise en particulier, on ne peut pas leur proposer un quatuor à corde du Manitoba en échange, et vice versa.»

Sa compagnie jouera dans quelques jours L'Histoire de l'oise, de Michel-Marc Bouchard, dans le cadre d'un important festival des arts de Hong-Kong. Les trois quarts des activités des Deux Mondes se déroulent hors frontières. «Ce sont les étrangers qui nous invitent et ils ne nous choisissent pas parce que nous venons du Canada, ajoute-t-il. Avec de telles idées on risque de tomber dans le pire folklorisme.»

Il n'existe rien de semblable à Québec. Le ministère des Relations internationales appuie de façon ponctuelle des projets sans avoir toutefois établi de critères précis pour leur sélection. Pour le reste, un porte-parole explique que le ministère «s'en remet au ministère de la Culture et au Conseil des arts et des lettres du Québec».

Comparaison n'est pas raison, surtout avec un organisme comme le CALQ, dont la création est fondée sur une volonté d'indépendance politique — ce qui ne nie pas une certaine part de contrôle gouvernemental, par l'entremise des budgets, évidemment. On peut tout de même rappeler que les objectifs du programme de circulation de spectacles hors Québec du CALQ, reconduit la semaine dernière pour l'année 1997-1998, ne reposent aucunement sur des valeurs politiques. On y parle de «soutenir l'activité artistique québécoise ailleurs au Canada et à l'étranger» et même de «favoriser la confrontation de point de vue relativement à l'expression artistique».

Les règles sont à peu près les mêmes au Conseil des arts du Canada (CAC), qui distribue ses fonds par l'entremise de «jury de pairs», comme le CALQ.

Les anciens objectifs des Affaires extérieures ne faisaient aucune référence à l'obligation de «promouvoir l'unité nationale». Sous la conservatrice Barbara McDougall, ce qui s'appelait alors le ministère des Affaires extérieures fixait entre autres, aux Relations culturelles internationales le double objectif de «projeter à l'étranger, les meilleures réalisations canadiennes dans le domaine des arts [et] du savoir» et de «renforcer le sens de l'identité na-

tionale par la fierté que suscitent ces réalisations».

En 1996-1997, les dépenses totales du ministère oscillent autour de 1,4 milliard. Le budget des activités de communication et de culture du MAF est de 34,2 millions, dont 27,3 pour les RCI. De cette part, 4,6 millions (0,3 % du total) sont accordés sous forme de subventions dans le domaine des relations culturelles, les relations avec les universités recevant 13,6 millions.

L'aide à la tournée étrangère des arts de la scène ne distribue que 2,5 millions par année. La deuxième tranche de l'enveloppe annuelle de ce volet a même été réduite de 30 % l'hiver dernier. Comme les Québécois recevaient jusqu'à 65 % et même 85 % de ces sommes dans certaines disciplines — étant donné le succès que connaissent les O Vertigo, UBU et autres OSM —, plusieurs avaient alors jugé discriminatoire la décision. Les nouveaux critères d'attribution — notamment la volonté d'assurer «l'équilibre régional» et «d'offrir aux peuples autochtones et aux jeunes canadiens des occasions de contribuer à la promotion du Canada à l'étranger» — laissent craindre le pire pour ces excellentes compagnies qu'on jugeait jusqu'ici uniquement sur la qualité de leurs spectacles.

Il faut aussi souligner l'importance de la bureaucratie culturelle du MAF, qui absorbe plus de 45 % des dépenses (15 % pour les «coûts en personnel» et 30,6 % les «autres frais de fonctionnement»). Les subventions et les contributions de 1996-1997 ne représentent que 53,3 % des charges budgétaires de la direction générale des communications et de la culture du ministère. Un site Internet fournit une liste de trente employés rattachés à la Direction générale des RCI. Mme Simsovic, porte-parole du ministère, précise toutefois que seuls quatre d'entre eux administrent les 4,6 millions du programme de soutien des artistes. Les fonctionnaires coûtent 430 000 dollars supplémentaires.

Au Conseil des arts du Canada (CAC), les compressions annoncées il y a deux semaines vont ramener les charges administratives à 15 % en 1998. Le CALQ embauche 52 personnes, qui redistribuent aux artistes et aux écrivains 40 des 44 millions du budget, soit plus des neuf dixièmes du total. Mais il est vrai que ces deux organismes ont pour objectif fondamental de soutenir les arts, et non des activités politiques...

DION

«Le consensus est à bâtir»

SUITE DE LA PAGE 1

par un réseau de commissions scolaires linguistiques.

Mais les propos de M. Dion ne sont pas tombés dans l'oreille d'un sourd. Le lendemain de la rencontre des deux ministres, Alliance Québec exigeait qu'on donne aux commissions scolaires linguistiques la même protection constitutionnelle actuellement accordée aux conseils religieux.

Véritable pavé dans la mare, cette sortie a aussitôt envenimé le débat au sujet des commissions scolaires linguistiques et mettait M. Dion dans l'embarras. Au moins trois groupes importants de cette communauté, dont le Conseil des écoles protestantes du Grand Montréal, se sont d'ailleurs dissociés d'Alliance Québec.

M. Dion soutient qu'il a simplement souligné que «si M. Brassard n'apporte pas de garanties, il aura peut-être de la difficulté à faire passer son projet». «Je n'ai jamais parlé de garanties constitutionnelles dans [l'article] 93», a confié le ministre au cours d'une entrevue au Devoir.

Selon lui, quiconque connaît la réalité à laquelle est confrontée la communauté anglophone pouvait prévoir que la réforme du système scolaire y provoquerait un débat.

Il note que le ministre Brassard a maintenant entrepris d'expliquer son projet de réforme et de bâtir le consensus demandé par Ottawa avant d'accepter d'adopter bilatéralement l'amendement demandé.

«Le consensus est à bâtir parce que, si on peut croire tout probablement qu'il y a un consensus pour des commissions scolaires linguistiques, on peut se demander s'il y a un consensus sur la façon dont M. Brassard veut procéder. Ça, on ne le sait pas. Il faut qu'il le bâtisse, qu'il parle à ces gens, qu'il leur apporte des garanties sur son interprétation à lui de leurs droits constitutionnels au lendemain de l'application de son projet, sa compréhension de leurs droits légaux et des engagements moraux», insiste M. Dion.

Il invite les gens à essayer de comprendre l'inquiétude de la communauté anglophone plutôt que de s'indigner.

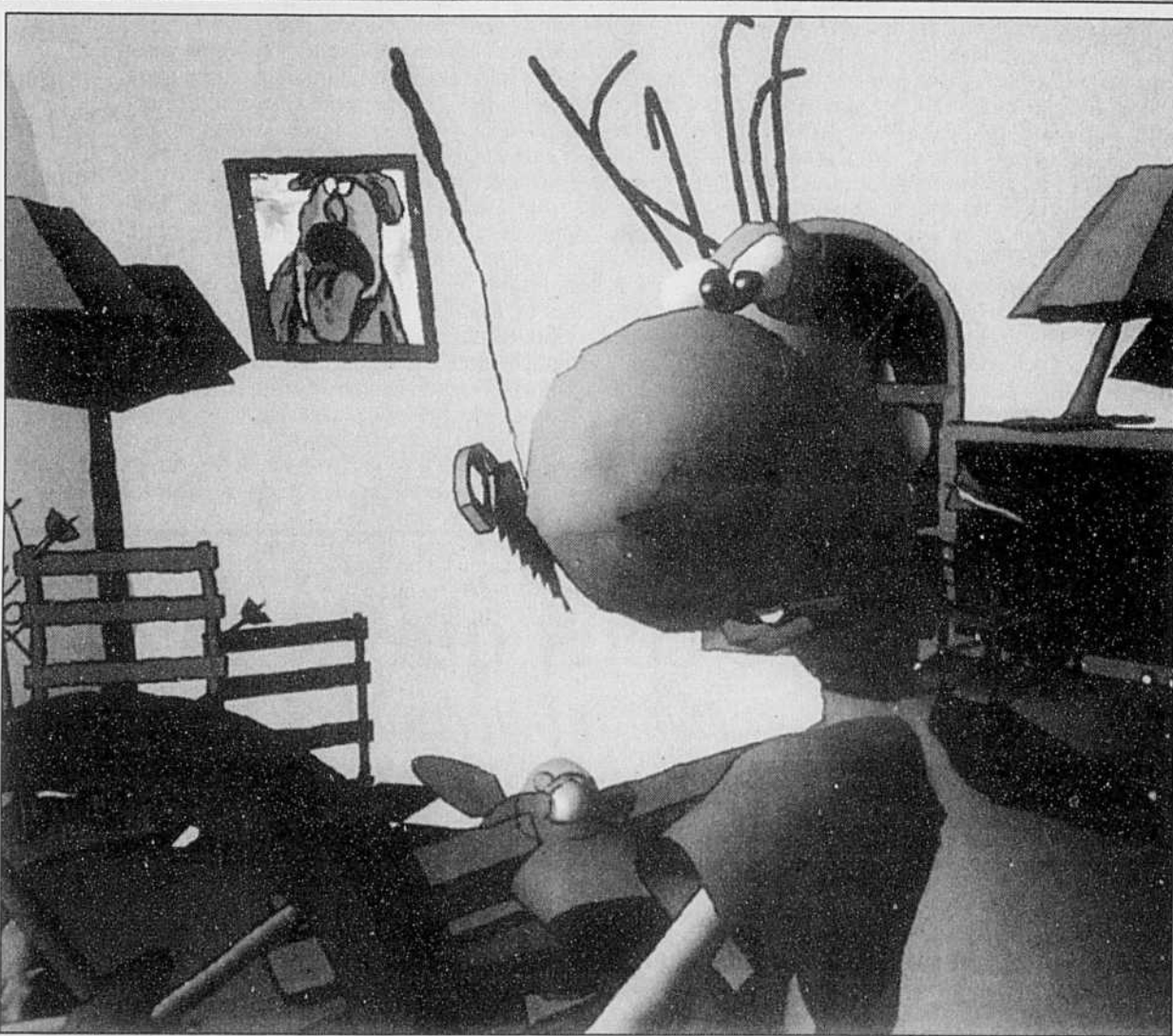
Bien qu'il dise vouloir éviter un dérapage du débat, il fait lui-même un lien étroit entre les dernières prises de position d'Alliance Québec et l'évolution de la question nationale.

Dans les sociétés démocratiques bien établies, «il n'y a qu'au Québec que vous allez trouver des communautés, notamment la communauté anglophone, qui sont menacées d'être arrachées à leur pays sans leur consentement, dit-il. Il faut donc comprendre la situation dans laquelle elles sont».

Comme il l'a fait cette semaine dernière, il rend les souverainistes responsables du climat de méfiance qui prévaut sur le front linguistique et qui, selon lui, avait disparu sous le régime libéral. La sortie d'Alliance Québec ne l'a pas surpris. Ce qui l'a davantage étonné, c'est que certains médias laissent entendre à «une communauté qu'elle est manipulée», un sous-entendu qu'il juge insultant.

«Ceux qui ont répondu avec indignation et incompréhension [à Alliance Québec] oublient la situation dans laquelle [la communauté anglophone] se trouve et qu'il serait beaucoup plus facile de résoudre ce débat s'il n'y avait pas le risque d'une sécession», insiste-t-il.

Chose certaine, M. Dion refuse catégoriquement de se prononcer sur la demande du lobby anglophone et insiste pour dire qu'il ne considère pas Alliance Québec comme le seul porte-parole de la minorité linguistique québécoise.

C'est la 61^e fois que l'ONF se retrouve en nomination pour les Oscars.

ONF

SUITE DE LA PAGE 1

un logiciel. Le travail lui a réclamé autant de temps que d'habitude, mais lui permettait de faire l'apprentissage d'un nouveau jouet. Quant au sens profond de sa Salla, il refuse de le chercher lui-même, laisse au public le soin de comprendre si les objets sont victimes de leur propriétaire ou l'inverse, et si une morale quelconque est à tirer de l'histoire, quant aux vaines tentatives de contrôler son univers. Il s'est amusé à créer des effets de perspective, à vivre jour après jour avec des poissons roulants et des démons virtuels en apprivoisant les caprices d'un ordinateur. Et tant mieux si le produit final plaît.

L'animateur qui a débuté au cours des années 70 en insérant des séquences canadiennes pour Sesame Street diffusé à CBC est aujourd'hui pigiste au bureau de l'ONF de Winnipeg. Il n'en est pas à sa première visite chez l'oncle Oscar, ayant été en nomination en 1987 avec The Big Smit (Le Petit Chaos) une histoire de chienne de couple sur fond de conflit nucléaire, en plus d'avoir produit (mais non dessiné) une autre animation désopilante mettant en scène un chat revenant toujours chez un maître qui essaie de s'en débarrasser: The Cat Came back, court métrage qui fut également en nomination aux Oscars. Il n'a jamais gagné et ça rend philosophe.

Le laconique animateur n'affiche pas d'enthousiasme délirant à l'idée d'être de nouveau en lice, mais avoue que le jour où il se retrouvera à Hollywood pour la soirée glorieuse, la tension montera d'un cran.

C'est la 61^e fois que l'ONF se retrouve en nomination pour les Oscars. L'Office en a reçu dix à ce jour, cinq dans le champ de l'animation: bien sûr Les Voisins de McLaren en 1952 et le non moins remarquable Château de sable de Co Hoedeman en 1978. Livraison spéciale d'Eunice Macaulay l'année suivante, Chaque enfant d'Eugène Fedorenko en 1980 et il y a deux ans le délicieux Anniversaire de Bob d'Alison Snowden et David Fine. Quatre statuettes ont couronné des documentaires: La Forteresse de Churchill de Stuart Legg en 1941, I'll Find A Way de Beverly Shaffer en 1978. Si cette planète vous tient à cœur de Terre Nash en 1983 et Flamenco à 5h15 de Cynthia Scott en 1984. En 1989, l'ONF recevait un Oscar honorifique couronnant un demi-siècle d'excellence cinématographique.

Drôle de boîte, qui a subi sa part de revers ces dernières années, alors que ses structures, son budget ont fondu comme peau de chagrin, et qui n'arrête pourtant pas, vaches maigres ou vaches grasses, dans l'ironie du sort d'être reconnue aux Oscars.

BUDGET

Le pouvoir d'établir un budget revient uniquement au conseil municipal

SUITE DE LA PAGE 1

information qu'il s'agissait là d'un dépassement de crédits. Or, le pouvoir d'établir un budget, qu'il soit d'exploitation ou d'immobilisations, revient uniquement au conseil municipal. Les services juridiques de la Ville de Montréal en avaient d'ailleurs avisé le directeur du Service des finances, Roger Galipeau, à ce titre responsable du suivi budgétaire.

Ce dernier affirmait alors que les membres du comité exécutif avaient pris connaissance de la situation. Le responsable politique du dossier à l'époque, Sammy Forcillo, qui siège dorénavant comme indépendant, avait reconnu que l'information ne s'était pas rendue au conseil municipal. Du même souffle, il assurait qu'il n'y aurait aucun dépassement même si, à la fin novembre, on comptait 18 millions de projets excédentaires au PTI, pour un total de 232

millions. Selon l'opposition officielle, ce dépassement pourrait atteindre 50 millions au 31 décembre dernier. Selon des sources sûres, cette importante somme ne tiendrait pas compte des remboursements gouvernementaux à venir: certains projets d'immobilisations réalisés dans le cadre de programmes du gouvernement bénéficient de subventions.

Sur ce point précis, la situation sera éclaircie la semaine prochaine alors que le bilan devrait être complété. Quoi qu'il en soit, la Ville affirme qu'un dépassement de 50 millions est impossible. Marcel Chouinard, porte-parole du Service des finances de la Ville, indique toutefois que s'il devait y avoir un dépassement, «c'est vrai qu'il y aura des projets qui devront être révisés».

Lors de la séance du conseil municipal lundi soir dernier, l'opposition officielle a tenté de savoir quels sont les

projets d'immobilisations que l'administration du maire Pierre Bourque pourrait décider de laisser tomber. Le maire n'a pas répondu.

L'opposition officielle s'inquiète particulièrement des répercussions sur les projets pour 1997, d'autant plus que le gouvernement fédéral, à la veille des élections, devrait annoncer la reconduction du programme d'infrastructures. Qu'il y ait un dépassement du PTI de 50, 30 ou même 10 millions, c'est autant d'argent que Montréal ne pourra pas injecter dans un tel programme tripartite, privant ainsi les Montréalais d'importants investissements de réhabilitation des infrastructures, plaide l'opposition.

Le Vérificateur de la Ville fera la lumière sur ce dossier dans son rapport annuel, attendu pour la fin du mois prochain.